

AU CŒUR DE SELTZ



LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE SELTZ FACE À LA CRISE SANITAIRE



N°12 - automne 2020

p.5

*Les projets
de mandature*



p.16

*Le point sur les écoles
(effectifs, travaux...)*



p.20

*Le marché
hebdomadaire*





L'INVITÉE DE LA RÉDACTION NADÈGE LUPPERT-DELANOÉ

RETROUVEZ LES COUPS DE CŒUR
DE L'INVITÉE DE LA RÉDACTION
AU FIL DE VOTRE MAGAZINE

Nadège est une jeune femme dynamique issue d'une famille lauterbourgeoise. Elle vit à Seltz depuis sa plus tendre enfance et est aujourd'hui en couple avec Raymond.

Aide-soignante au début de sa carrière, elle s'est reconvertie au métier d'infirmière au moment de la trentaine en profitant d'une promotion professionnelle et a réussi à combiner avec brio l'éducation de son fils Nathan avec ses études, un parcours un peu atypique pour une mère de famille et dont elle peut être fière aujourd'hui. Toujours en vadrouille de par son métier d'infirmière libérale, elle se présente comme étant une personne très casanière en dehors de la sphère professionnelle : un amour de son foyer que de nombreux proches peuvent confirmer avec son goût certain en matière de décoration intérieure. Il n'est pas rare qu'elle distille ses précieux conseils aux amis qui la solliciteraient en la matière et elle n'hésite pas à mettre la main à la pâte pour réaliser ses propres créations. Tirée au sort juste après le confinement pour être jurée d'assise, elle nous confie avoir d'abord été réticente à l'idée de se voir imposer cette obligation civique, mais après ce mois d'immersion et avec le recul, elle revient malgré tout sur son ressenti et nous assure que cette expérience a été extrêmement enrichissante, que ce soit pour voir l'envers du décor des tribunaux et mieux appréhender le système juridique ou encore pour les liens tissés avec les autres jurés, et ce malgré toute la difficulté émotionnelle liée aux trois affaires qu'elle a dû traiter.

Nadège a été au cœur de la crise sanitaire depuis le mois de mars et nous livrera son ressenti dans le dossier que nous avons consacré aux professionnels de santé dans ce numéro. Elle s'exprimera librement sur les sujets qui l'inspirent dans les petits onglets « le coup de cœur de l'invitée » que vous retrouverez au fil du bulletin.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Luc Ball

COORDINATION Mylène Heck

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Luc Ball, Raphaël Chiantello, Julie Becker, Pascal Lengert, Mylène Heck, Anne-Caroline Thibault, Hervé Point, Angélique Schneider, Estelle Deckert, Silke Dell, Aline Itzel, Christophe Ebele, Grégory Friedmann

GRAPHISME Juliebellule

www.juliebellule.com

IMPRESSION

Modern Graphic Soufflenheim

DÉPÔT LÉGAL

6393/85

www.ville-seltz.fr

mairie@ville-seltz.fr

facebook : au cœur de Seltz

SOMMAIRE

Edito	P.3
Projets de mandature	P.5
Dossier santé	P.8
Apiculteurs	P.14
Sentiers du théâtre	P.15
Écoles	P.16
Marché hebdo	P.20
Tumulis	P.22
Office de tourisme	P.22
Médiathèque	P.23
Les infos	P.24
Conseil Municipal	P.34
Fil d'actu	P.38
Carnet de famille	P.42
Se souvenir	P.44

ÉDITO - *Le mot du Maire*

Chères seltzoises, chers seltzois,

Une nouvelle année scolaire a débuté. Nos chères têtes blondes ont retrouvé le chemin de l'école, après une fin d'année scolaire troublée. En effet, l'arrivée du coronavirus a perturbé le bon déroulement des apprentissages, le retour sur les bancs de l'école étant le bienvenu. Certains élèves ont eu la joie de s'apercevoir que 2 classes de l'école élémentaire ont été entièrement refaites. Nos plus jeunes, qui fréquentent l'école maternelle, n'ont pas été oubliés puisque la cour attenante est en pleine rénovation. Mes collègues élus se joignent à moi afin de leur souhaiter pleine réussite dans leur parcours scolaire.

Le tissu associatif a de même repris ses activités hebdomadaires. Entraînements sportifs et compétitions ont repris progressivement, bien que la COVID-19 ainsi que les instructions des différentes fédérations nationales obligent nos dirigeants à respecter des consignes quelquefois contraignantes, mais tellement nécessaires.

Cette crise sanitaire sans précédent nous oblige au niveau local à prendre des décisions, parfois douloureuses, toujours guidées par la sécurité sanitaire, comme par exemple la fête en l'honneur de nos aînés. En effet,

ne souhaitant faire prendre aucun risque à nos chers seniors, le CCAS dans son ensemble a acté, à contrecœur, l'annulation cette année, de cette après-midi récréative tant attendue. En revanche, chaque seltzoise et seltzois de 70 ans et plus sera destinataire d'une belle surprise qui lui parviendra d'ici fin novembre.

Je suis heureux et fier de vous faire part dans ce bulletin communal des premiers projets initiés sur votre commune, en cours et à venir du début de ce nouveau mandat.

Bien que bravant cette situation ubuesque actuelle, notre équipe a mis sur pied un Marché du Terroir hebdomadaire au niveau de notre place de la Mairie idéalement adaptée à ce projet. Un large choix de produits frais, de qualité et locaux est dorénavant à votre disposition tous les jeudis de 16 à 19 heures. Les premières semaines ont été couronnées de succès en termes de fréquentation.

Chers concitoyens, le quasi chaos dans lequel la COVID-19 a plongé la terre entière est loin d'être terminé. J'en profite, en votre nom pour remercier l'ensemble des acteurs locaux de la santé que mon adjointe, Mylène HECK

a souhaité justement mettre en lumière, qui ont lutté de toutes leurs forces contre cette première vague. Alors que l'annonce d'une seconde vague de contamination est presque sur toutes les lèvres, nous devons nous organiser pour faire face, non seulement à cette pandémie, mais également à la crise économique et sociale qui en découle.

Restons prudents et à l'écoute des directives préfectorales et nationales. Continuons à vivre dans le respect des gestes barrières et évitons ainsi, à titre collectif, la propagation du virus.



Votre Maire,
JEAN-LUC BALL



Liebe Seltzerinnen, liebe Seltzer,

Ein neues Schuljahr hat begonnen. Unsere Kinder gehen nach einem unruhigen Ende des letzten Schuljahres wieder in die Schule. Das Coronavirus hat den reibungslosen Ablauf des Lehrbetriebs stark beeinträchtigt, weswegen die Rückkehr in den regulären Schulalltag nun sehr willkommen ist. Eine Reihe von Schülern konnten sich freuen, festzustellen, dass 2 Klassen der Grundschule komplett renoviert worden sind. Unsere jüngsten Kinder der Ecole Maternelle sind nicht vergessen worden, da deren Schulhof gerade neugestaltet wird. Meine Kollegen und ich wünschen ihnen allen viel Erfolg für ihre schulische Laufbahn.

Das Vereinswesen hat ebenfalls seine allwöchentlichen Aktivitäten wieder aufgenommen. Das Sporttraining und die Wettkämpfe finden nach und nach wieder statt, obwohl die Vereinsleitungen bedingt durch COVID-19 und die Anweisungen der verschiedenen nationalen Verbände manchmal restriktive, aber eben absolut notwendige Maßnahmen einhalten müssen.

Durch diese noch nie dagewesene sanitäre Krise müssen wir auch auf lokaler Ebene manchmal schmerzhaft Entscheidungen treffen, immer geleitet von der gesundheitlichen Unbedenklichkeit. Ein Beispiel ist die Feier zur Ehrung unserer Senioren. Um jedes Risiko für unsere älteren Mitbürgerinnen und Mitbürger zu vermeiden, hat sich die CCAS schweren Herzens dazu entschlossen, dieses Jahr den schon mit Spannung erwarteten bunten Nachmittag abzusagen. Allerdings werden alle Seltzerinnen und Seltzer über 70 Jahren bis Ende November eine schöne Überraschung erhalten.

Ich bin glücklich und stolz, Ihnen in diesem Gemeindeblatt von den ersten in Ihrer Gemeinde zu Anfang der neuen Amtszeit in Angriff genommenen, laufenden und anstehenden Projekten zu berichten. Obwohl wir derzeit dieser grotesken Situation trotzen, hat unser Team einen lokalen Wochenmarkt auf dem Rathausplatz ins Leben gerufen, der für diesen Zweck ideal ist. Jeden Donnerstag von 16 bis 19 Uhr finden Sie dort nun eine große Auswahl frischer, hochwertiger und lokaler Produkte. Die ersten Wochen waren mit Blick auf die hohen Besucherzahlen ein voller Erfolg.

Lieber Mitbürgerinnen und Mitbürger, COVID-19 hat die ganze Welt in relatives Chaos gestürzt, und diese Situation ist noch lange nicht vorbei. Bei dieser Gelegenheit bedanke ich mich, auch in Ihrem Namen, bei allen örtlichen Gesundheitsakteuren, die mit ihrer ganzen Kraft gegen die erste Welle der Pandemie gekämpft haben, und die meine Stellvertreterin Mylène HECK in diesem Gemeindeblatt in den Vordergrund rücken möchte.

Während die Ankündigung einer zweiten Ansteckungswelle fast in aller Munde ist, müssen wir uns organisieren, um nicht nur dieser Pandemie entgegen zu treten, sondern auch der daraus resultierenden wirtschaftlichen und sozialen Krise.

Lassen Sie uns alle vorsichtig bleiben und den präfekturalen und nationalen Richtlinien Beachtung schenken. Lassen Sie uns weiterhin die „gestes barrières“ in unser tägliches Leben integrieren, um so gemeinsam die Ausbreitung des Virus zu verhindern.

Ihr Bürgermeister, Jean-Luc BALL
Übersetzung : Silke Dell

PROJETS DE MANDATURE



L'équipe municipale vous présente les projets qui seront abordés dans un avenir proche pour cette nouvelle mandature, dans l'optique d'améliorer et de dynamiser votre cadre de vie et de continuer à faire de la ville de Seltz une Commune où il fait bon vivre.

PROJETS DE MANDATURE



Début 2021

Mise à niveau
de l'éclairage public



Début 2021

Arrivée de la fibre



Fin 2020

Panneau d'affichage
électronique



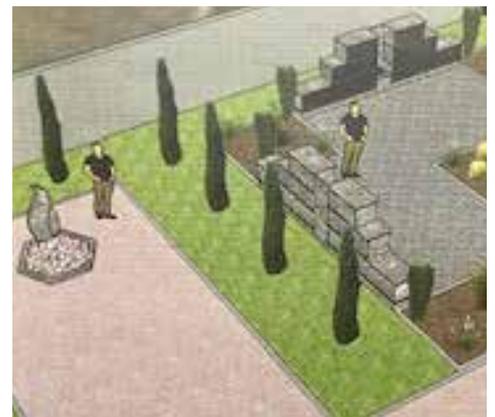
Novembre 2020

Atelier d'éveil à l'école élémentaire
de la Fontaine



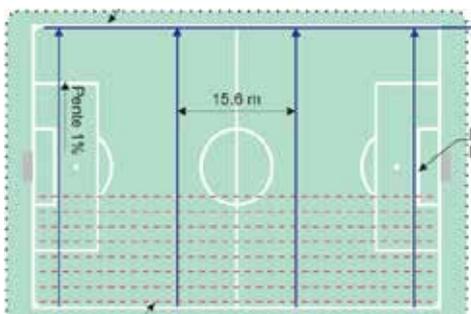
Novembre 2020

Agrandissement de la cour de
l'école maternelle de la Capucine



Printemps 2021

Réaménagement du cimetière



Début 2021

Déplacement du terrain d'entraî-
nement du Football Club

MISE À NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DEBUT 2021

La commune, avec l'aide d'Electricité de Strasbourg, a réalisé une étude entre juillet 2016 et novembre 2019 sur le réseau d'éclairage public de la ville. Cette étude a permis de classer les travaux à prévoir sur le réseau en 3 priorités en fonction de la vétusté et des économies pouvant être envisagées. À titre d'information, 20 % du patrimoine d'éclairage public de la Commune de Seltz comprend un matériel d'un âge supérieur à 30 ans. Au regard des recommandations de l'Association Française de l'Éclairage, ces matériels sont arrivés au terme de leur durée de vie. Les rues équipées de candélabres d'ancienne génération devraient faire l'objet d'un programme de rénovation. C'est pourquoi, la Commune souhaite reconstruire trois réseaux (priorité n°1) qui sont éner-

giques. Il s'agit de :

- La route de Munchhausen qui comprend 13 ouvrages
- La route de Strasbourg qui comprend 31 ouvrages
- La route de Hatten (entre le passage à niveau et la Rue des Muquets) qui comprend 5 ouvrages

L'ensemble de ces travaux représente un coût total de 275.000 €. Il s'agit non seulement de remplacer des ampoules par des ampoules à LED mais aussi de changer l'ensemble de la structure (mâts). Les travaux devraient avoir lieu début 2021.

ARRIVÉE DE LA FIBRE

DÉBUT 2021

L'ensemble des équipements, points de mutualisation (armoires de rue) ainsi que le NRO (nœud de raccordement optique) sont posés et installés. Le NRO devrait être mis en service pour la fin de l'année ce qui permettra de passer à la phase commercialisation au courant du premier trimestre 2021. L'installation des points de branchement optique (PBO) en zone pavillonnaire est achevée, il reste encore les conventionnements d'immeubles à finaliser, ce dossier avance de manière satisfaisante.

PANNEAU D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE

FIN 2020

L'installation devrait se faire pour la fin de l'année (le panneau sera posé à l'entrée de la ville). Les services techniques de la ville travaillent actuellement à la mise en place d'un socle en béton qui permettra d'accueillir ce panneau dans les normes réglementaires préconisées par le fabricant.

ATELIER D'ÉVEIL À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA FONTAINE

NOVEMBRE 2020

Fin 2019, le Conseil Municipal des Enfants a présenté un projet qui consiste en l'aménagement du terrain de sport de l'école primaire de la Fontaine.

Avec la création de plusieurs agrès pour tout âge, ce sont les ateliers d'équilibre et d'agilité qui ont retenu l'attention, mais aussi l'échange par la pratique sportive du tennis de table. Un budget de 16 000 € est prévu par la municipalité pour la réalisation de ce projet. Les enfants ayant monté le projet sont : Julia Dangelmaier, William Joerger, Nathan Lengert, Evan Leibel, Théo Schall, David Haller, Dylan Baumann, Stan Ursch, David Scheib, Maeva Leibel, Charlotte Zinck, Floria Beick.

AGRANDISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA CAPUCINE

Travaux en cours

NOVEMBRE 2020

L'école maternelle de Seltz qui a été construite en 1996 n'est plus fonctionnelle et notamment la cour de l'école dont les équipements sont désuets et ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur. C'est pourquoi une partie des jeux a été démontée en 2019 et une réflexion a été menée en associant les instituteurs afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

En outre, il s'avère qu'une opportunité existe pour agrandir la cour de l'école suite au défrichage de la parcelle située en face de l'école. Celle-ci sera utilisée pour agrandir la cour et en même temps redéfinir

les activités d'éveil pour les enfants. À ce titre la ville a fait appel à une société extérieure pour mener une étude pour une nouvelle aire de jeux.

RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

PRINTEMPS 2021

Dans le cadre du réaménagement du cimetière il s'avère qu'à ce jour il reste peu de places disponibles au niveau du cimetière actuel. Il en est de même en ce qui concerne les columbariums que la commune avait mis en place.

Pour la fin de l'année la commune souhaite commencer à réaménager le cimetière en installant 3 nouveaux columbariums avec un aménagement paysager.

Il est également prévu de créer des traçages au sol ce qui permettra d'aligner les tombes et de faire une allée centrale dans le prolongement de l'allée existante.

Enfin, une réflexion est également menée afin d'aligner les tombes existantes et de matérialiser les endroits disponibles. Les travaux devraient être terminés pour le printemps 2021

DÉPLACEMENT DU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT DU FOOTBALL CLUB

DEBUT 2021 Suite à la création d'un périscolaire à Seltz une partie des infrastructures de ce futur bâtiment, qui verra le jour début 2021, empiète sur le terrain d'entraînement actuel. Le but de ce projet est de déplacer le terrain d'entraînement actuel en le reculant au maximum tout en respectant les dimensions existantes. De ce fait, après la construction du périscolaire, dans le prolongement de cet espace il y aura le terrain d'entraînement. Ce projet intègre le terrassement et de l'engazonnement mais aussi la mise en place d'un drainage en cas de pluie et d'un arrosage automatique (ce qui n'est pas le cas actuellement).



LE PERSONNEL DE SANTÉ DE SELTZ FACE À LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire actuelle est une situation absolument exceptionnelle que nous n'aurions pas pu prédire il y a quelques mois. Face à la tourmente, nos professionnels de santé ont été mis à rude épreuve ; d'abord avec toutes les incertitudes concernant le virus que nous nous apprêtons à affronter, puis par le manque de moyens matériels et enfin par la réorganisation complète de leur manière de travailler. L'équipe municipale a souhaité rencontrer différents corps de métier afin d'avoir leur ressenti au moment de l'annonce de l'épidémie et la manière dont ils ont continué à travailler. Les avis sont partagés mais le mot qui est revenu très souvent est le même : la solidarité ! Nous espérons, par le biais de cet article, vous partager un message d'espoir pour les semaines et mois à venir.

LE CABINET D'INFIRMIÈRES MENRATH-SCHMITT

Le rôle des infirmières libérales consiste à se charger des soins à domicile, de l'administration des traitements, de la vaccination, du suivi post-opératoire et de soins d'hygiène des patients. Leur cabinet est installé à la Maison Médicale (1 rue Marcel Bisch), elles sont trois et comptent une remplaçante.

" Dès février, nous avons été sensibles aux informations qui venaient d'autres pays et avons anticipé en commandant des masques. Quand la pandémie a été confirmée, nous avons immédiatement rejoint un groupe d'entraide afin de pouvoir trouver plus facilement le matériel nécessaire à notre protection et à celle des patients. Mme Sandra Fischer Junck, Maire de Wissembourg et infirmière elle aussi, a largement contribué à nous aider dans la recherche de matériel tout comme l'association "Femmes de Foot" (association liée au Racing Club de Strasbourg). Nous avons constaté une solidarité incroyable, les gens nous ont donné ce qu'ils avaient à disposition au lieu de jouer l'individualité et nous les en remercions tous bien chaleureusement. L'actualité nous amène à rester vigilants. Nous conseillons aux gens de ne pas regarder les informations en continu à la télévision, qui deviennent vite anxiogènes. Respectons les gestes barrières que nous connaissons bien maintenant, afin de protéger les personnes les plus fragiles et continuons en parallèle à rester présents pour nos proches. Le téléphone, les appels en visio ou une visite en respectant les distances sont des moyens nécessaires pour que les gens ne souffrent pas trop de la solitude. "



Audrey Menrath



Emmanuelle Schmitt



Marie-Christine Herbein



LE CABINET D'INFIRMIÈRES HEYMES-MEYER

Situé au 17 route de Strasbourg, le cabinet compte 5 infirmières libérales.

" Au moment des premières annonces faites en France, nous avons déjà eu affaire à des cas atteints de la Covid-19 mais nous n'avions aucun matériel à disposition. Nous nous sommes arrangées pour que les infirmières qui étaient en contact avec ces malades ne rencontrent pas les autres patients pour éviter toute contamination. La recherche quotidienne de masques et de gel hydro-alcoolique a été très chronophage les premiers temps. Nous remercions de tout coeur la société Diephez qui nous a offert des masques avant que la pharmacie de Seltz et la Mairie de Beinheim ne nous en procurent davantage. Quand la pandémie ne sera plus qu'un lointain souvenir, nous avons décidé d'avoir un stock de secours afin de ne plus nous retrouver aussi démunies. Nous, les alsaciens, avons la réputation d'être rigoureux, alors à nous de jouer et d'être à la hauteur de notre réputation et nous y arriverons ! "



ISABELLE
FISCHER
**ASSISTANTE
DE VIE**

En parallèle de son poste d'agent d'entretien de locaux, Isabelle Fischer a choisi de consacrer une partie de son temps aux personnes isolées. Elle s'occupe d'une seule patiente afin de ne pas être prise par le temps et de respecter le rythme de la personne. Elle se charge notamment de la sortir de son lit, lui préparer ses repas et l'aider à prendre ses médicaments, en relais des infirmières.

" Je n'ai pas été inquiétée par l'annonce du gouvernement. Pourtant je n'avais pas de matériel mais j'ai continué à aller travailler comme tous les jours, même si je prenais des risques. Dans mon métier, on ne peut pas respecter la distanciation physique ni imposer au malade de porter un masque s'il a déjà des problèmes respiratoires. Les gens ont surtout besoin d'être rassurés, j'estime que ça fait partie de mon travail d'apporter du positif. "



Séverine
Meyer



Sophie
Fitterer



Nadège
Luppert-Delanoé



Carine
Schneider



Virginie
Switaj



JAMEL MEZOUAR **MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

**Médecin généraliste à Seltz depuis 1999
au 67 Rue Principale.**

" J'ai eu mon premier cas atteint de Covid-19 en novembre 2019, et à ce moment là on ne parlait pas encore de l'épidémie. Quand l'annonce est tombée, j'ai assisté à une solidarité comme je n'en ai jamais vue : les gens m'ont ramené des masques qu'ils avaient chez eux alors qu'ils savaient qu'ils en auraient aussi potentiellement besoin et la Mairie de Seltz m'a fourni du matériel par la suite.

À titre personnel, j'ai eu peur de ramener le virus chez moi ; je me changeais dans le garage, les vêtements allaient directement à la machine à laver, je me douchais avant de saluer ma femme... mais, quelque part, je mesure aussi l'aspect exceptionnel de la situation que nous vivons actuellement. Il faut s'efforcer d'y voir une forme d'enrichissement. La nature des gens se révèle beaucoup grâce à ce genre d'événement.

Aujourd'hui, un petit virus a réussi à chambouler toute notre manière de fonctionner. Ne sombrons pas dans la fatalité et apprenons à vivre différemment."

ARTISAN TAXI

JEANNOT REICHERT

Après sa formation d'ambulancier, Jeannot est resté dans le transport médical et véhicule désormais les patients de leur domicile à différents lieux où les soins leur sont délivrés.

" Je travaille au service des seltzois et des habitants des communes alentours ; je les accompagne jusque dans les services où ils sont attendus et les aide pour les démarches administratives. Le côté humain de mon métier est incroyable. Avec la situation actuelle, les gens ont encore plus besoin d'être entendus, et sans blouse nous n'avons pas le côté urgentiste qui peut inquiéter les patients. La contrepartie c'est que nous n'avons pas été reconnus comme professionnels de santé au moment de la crise sanitaire : on nous refusait les masques pour les laisser aux soignants, mais on était directement en contact avec les patients nous aussi ! Depuis, j'ai pu mettre mon véhicule aux normes de sécurité. Protégeons nous et protégeons les autres en ayant un comportement responsable : évitons les rassemblements inutiles pendant un certain temps et on s'en sortira ! "



LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉE

Un gros coup de coeur pour nos taxis, que nous recommandons sans hésiter à nos patients et qui apportent de l'humanité au transport des malades !

KAMEL CHIBANI **ARTISAN TAXI**



Taxi depuis 2014, Kamel travaille dans un rayon de 20km autour de Seltz.

Il transporte essentiellement des malades, qui représentent 95% de sa clientèle.

" Quand on travaille dans un taxi, on est dans un huis-clos avec les gens. Quand les annonces sont tombées, j'ai rapidement mis en place un plexiglas pour me protéger et protéger les patients que je transporte, mais je déplore que nous n'ayons pas été sur les listes pour la remise de matériel... comment respecter la distanciation sociale quand il faut donner son bras à une personne qui présente des difficultés à marcher ? Cela fait partie de notre métier, ça va au-delà du transport des personnes. Aujourd'hui on est un peu le confident des patients, on les revoit régulièrement et on tisse des liens. Je ne remercierai jamais assez les infirmières qui ont bien voulu nous remettre une partie de leur matériel de protection et grâce à qui nous avons pu continuer à travailler plus sereinement. "



L'équipe de la pharmacie avec Véronique Deiss-Nowak devant à droite.

PHARMACIE DEISS-NOWAK

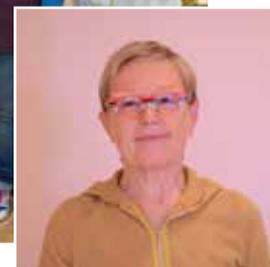
Située dans la zone commerciale de Seltz, la pharmacie compte 12 équivalents temps plein. Entretien avec Michèle Wallior, pharmacienne adjointe.

" Fin février, nous commençons déjà à avoir des informations professionnelles qui laissaient présager une situation inédite. Bien qu'inquiets, nous avons eu la chance de pouvoir profiter de la réactivité de Véronique Nowak, pharmacien titulaire, qui a parfaitement anticipé puisqu'au moment du confinement, nous étions prêts. Nous avons sans doute été les premiers à avoir une barrière plexi sur les comptoirs grâce à l'aide précieuse de Christian Heck.

Un système de transmission des ordonnances par voie électronique sécurisée nous a permis d'éviter de toucher aux papiers qui pouvaient potentiellement être contaminés et nous avons demandé à toute personne susceptible de porter le virus de se rendre au guichet de garde à l'extérieur.

Paradoxalement, nous étions finalement plus en sécurité au travail que partout ailleurs : que ce soit par les mesures strictes mises en place au sein de la pharmacie mais aussi par l'esprit d'équipe qui régnait. Chaque collaborateur respectait scrupuleusement le protocole sanitaire et limitait ses contacts extérieurs. Nous sommes fiers de pouvoir dire qu'il n'y a eu aucun absentéisme durant toute cette période. La pharmacie a eu pour mission de réceptionner et répartir les masques et autres protections aux 43 professionnels de santé dépendants de notre officine.

Notre message : continuez à respecter les gestes barrières, même si cela semble contraignant. Contrairement à la première vague, nous avons les moyens d'agir et le matériel pour nous protéger. Les sacrifices que nous faisons aujourd'hui nous permettront de vaincre au plus vite cette Covid-19 et de retrouver dans un avenir proche une vie sociale. "



Michèle Wallior

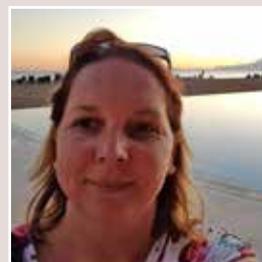
CABINET D'INFIRMIERS LIBÉRAUX BING-AUBRIOT

Situé au 38 rue principale, le cabinet compte 4 personnes et est en activité depuis 2001.

" Nous nous sommes intéressés au coronavirus dès janvier alors qu'on en parlait peu en France. Nous avons commencé à porter des masques et constaté la pénurie qui commençait déjà à nous guetter, c'est là qu'on a réalisé que la situation était effectivement critique. Avec du matériel pour 15 jours, nous avons peu de visibilité mais l'élan de solidarité de notre patientèle a été salutaire. Nous sommes restés positifs en sachant que cela faisait partie des risques de notre métier. Les réseaux sociaux ont été une mine d'or pour trouver des masques et des produits de désinfection. La Région a ensuite pris le relais et la pharmacie de Seltz a pu nous équiper de manière régulière. Les gens ont du mal à croire à cette deuxième vague et on entend parfois parler d'un complot, mais nous confirmons que le virus revient de manière virulente. Pendant les fêtes de fin d'année, les gens auront besoin de se retrouver. Cette période sera décisive quant à l'évolution de cette épidémie dans les premiers mois de l'année 2021. "



Violaine Bing-Aubriot et François Aubriot



Stéphanie Raepfel



Pauline Messmer

CABINET MÉDICAL

DR HAMID, DR BEZZINA, DR ALMEIDA, DR MEYER, DR RAATZ



Dr Amid Hamid



Dr Zoé Bezzina



Dr Hugo Almeida



Dr Aymeric Meyer



Dr Anne-Laure Raatz

Le cabinet compte 5 médecins généralistes et leur secrétaire Pierrette Petrazoller, regroupés dans la Maison Médicale, 1 rue Marcel Bisch.

" Nous n'étions pas préparés à la crise puisqu'on ne connaissait ni la dangerosité du virus, ni les moyens pour le contrer. La Mairie de Seltz, la pharmacie et des donateurs de Beinheim nous ont fourni des masques et du gel hydro-alcoolique assez rapidement. Nous avons fait le choix, à la maison médicale, de n'accepter que les cas covid dans nos locaux lors des premières semaines et de rendre visite aux autres patients à leur domicile. Les malades chroniques (diabétiques, cardiaques, atteints d'un cancer...) allaient directement en pharmacie récupérer leur traitement grâce à la transmission électronique des ordonnances qui avait été mise en place. En juillet-août, les infirmières nous ont cependant signalé que ces malades avaient besoin d'un suivi plus important. Nous en profitons ici pour dire aux gens de continuer à consulter quels que soient leurs symptômes. Nous remercions également les infirmiers qui ont fait un travail de relais absolument extraordinaire entre les patients et nous. En ce qui concerne la situation actuelle, nous connaissons maintenant les symptômes de la maladie, nous avons les moyens pour nous protéger. Nous recommandons aux personnes fragiles de se vacciner contre la grippe pour éviter d'avoir un système affaibli qui laisserait plus facilement passer le virus. "

SELAS LABORATOIRE EIMER

DR THIERRY NOWAK, BIOLOGISTE



Dr Thierry Nowak

Marie-Laure
et Fabienne

Le laboratoire de biologie médicale est situé rue Marcel Bisch dans la ZAC du Parc Rhénan.

" Dès le début nous avons vécu des semaines difficiles car nous étions en première ligne et sans protection. Nous avons malgré tout la chance d'avoir quelqu'un de visionnaire à la tête du groupe qui a pris les devants et commandé des tests PCR dès le début de l'épidémie. Nous avons fait venir, en parallèle, des panneaux en plexiglas depuis Marseille par le biais d'un taxi.

À notre petite échelle, nous avons également sollicité des entreprises locales pour nous fournir du matériel (merci à l'Ordre des dentistes qui nous a bien épaulés) et avons passé commande auprès de nos fournisseurs mais ces premiers masques ont été réquisitionnés par l'Etat. Nous avons fait de lourds investissements alors qu'en parallèle les patients ne venaient plus au laboratoire par peur de contracter la maladie. La donne a changé quand l'Etat s'est tourné vers les structures privées afin de procéder aux dépistages. Nous répondons à ce titre toujours présents pour les tests de masse et revendiquons notre place de biologistes de proximité malgré notre appartenance à un grand groupe national. Pour nous, l'espoir réside en deux points : le dépistage et l'isolement des cas positifs. Pour cette deuxième vague, nous sommes enfin prêts ! "

CABINET DENTAIRE DR BORDONNÉ, DR NIKOLOV

Le cabinet compte deux dentistes et est situé au 1 rue Marcel Bisch.

" Les cabinets dentaires ont eu l'ordre de s'arrêter durant la période du confinement, la grande proximité physique avec les patients étant alors trop risquée.

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Bas-Rhin a mis en place un système de régulation téléphonique pour les urgences, afin de ne pas engorger le 15 (SAMU). Les dentistes étaient malgré tout disponibles par téléphone pour les conseils et pour établir des ordonnances envoyées par mail. Aucun geste technique n'a pu être effectué. Les téléconsultations ont été faites gratuitement.

Le vendredi saint, le centre de régulation du Bas-Rhin a enregistré 480 appels !

Après le confinement, et pour permettre de pratiquer dans le contexte de la pandémie, il était nécessaire que les dentistes s'équipent de masques FFP2, de charlottes, de surblouses, de surchaussures, de gants et de lunettes de protection. Équipement qui avait mis du temps à être fourni. "



MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES FRÉDÉRIC HUBSCH, FRANCK GODIE

Situé au 1 rue Marcel Bisch.

" Durant la période de confinement, nous devons fermer le cabinet puisque la distanciation physique était impossible.

Nous avons cependant pu prodiguer quelques conseils par téléphone et traité des urgences à domicile."



EHPAD DE SELTZ

8 rue principale

Nous remercions l'ensemble du personnel de la maison de retraite de Seltz pour le travail et le dévouement dont ils font preuve depuis le début de la crise sanitaire. Merci de prendre soin de nos aînés.

*Merci à tous
pour vos témoignages !*

*Dossier réalisé par
Mylène Heck et Julie Becker*



LES APICULTEURS

L'abeille et son apiculteur

Tous les jours, dans notre campagne alsacienne, des gens s'occupent avec passion de minuscules petites bestioles pleines de vie et de plaisir. De la création de la vie d'une reine, à son installation et de la construction de son essaim qui peut aller jusqu'à plus de 50 000 abeilles, ou plus. Voilà le moment où nous, apiculteurs, essayons d'intervenir dans le processus de la vie d'une ruche. De janvier à décembre, nous intervenons et essayons d'apporter une solution pour nourrir et récolter. Comment ? C'est ce que je voudrais vous expliquer dans cet article.

La fin de l'hiver (janvier à mars)

Nous allons suivre le réveil de l'essaim qui vient de passer l'hiver en se déplaçant en boule autour de la reine dans la ruche cadre par cadre. Nous allons dès les premiers beaux jours devoir stimuler la reine qui va recommencer sa période de ponte (jusqu'à 200.000 pontes dans l'année). Pour cela, nous allons leur donner une pâte de nourrissage qui va stimuler la reine et les abeilles. Les abeilles d'hiver vont commencer à disparaître et le cycle du renouvellement de la ruche va débuter pour une nouvelle saison.

Du printemps (avril à mai) à l'été (mi juillet)

Les ruches sont en pleine activité et nous avons suivi l'augmentation de l'essaim en modifiant (ci cela est nécessaire) l'environnement de l'habitat en migrant les ruchettes sur des ruches, ou bien en installant une ré-hausse sur la hausse principale. Les ruches les plus fortes sont déjà actives pour emmagasiner les premières récoltes de fleurs. Le colza pointe déjà à l'horizon pour son miel crémeux. L'apiculteur ne reste pas sans rien faire, car la vigilance est de mise pour surveiller ses ruches, il en profite donc pour faire construire de nouveaux cadres dans les ruches fortes, car le risque d'essaimage n'est pas loin. Il faut continuellement veiller à ce que les abeilles soient en activité. Ensuite, il faut récolter le miel et contrôler les cadres si de nouvelles



Ruche avec nourrissage de glucose.



Cadre de cire gaufré.

ruchettes avec les cellules royales ont été créées par les abeilles. Ou si la force de la ruche n'est pas assez forte, supprimer ces cellules pour permettre à celles-ci de se développer et devenir fortes. Pendant ce temps, les différentes transhumances pour les récoltes de miel d'acacia, de tilleul, de châtaignier, de forêt, et de sapin vont se succéder. Nous aurons aussi vers la mi-juin la possibilité de diviser les ruches pour en créer de nouvelles.

De l'été (mi juillet) à l'automne (fin octobre)

La période est cruciale pour préparer les abeilles pour l'hiver : la reine commence à ralentir sa ponte et le nombre d'abeilles va passer d'environ 50 000 à 30 000. Il est important de savoir si les ruches sont saines, afin de pouvoir les traiter contre le varroa, de voir si des insectes se sont introduits dans les ruches et de ramener les ruches sur des capacités réduites en fonction de la force de la ruche. Le problème le plus important est la nourriture que les abeilles vont encore trouver sur le territoire communal.

L'hiver. Le nourrissage des ruches au glucose, permettra aux ruches de stocker des réserves, pour passer la période d'hiver. La ponte des abeilles d'hiver et l'expulsion des mâles des ruches, vont permettre à la colonie de se mettre en ordre, pour affronter le passage des mois plus rudes. L'apiculteur ne restera pas inactif pendant ces mois, il nettoiera son matériel, entretiendra et préparera sa prochaine saison en profitant pour vendre le miel récolté à ses clients. Il restera attentif, pendant cette période, à contrôler ses ruches et s'occuper de son terrain, planter de nouveaux arbustes ou plantations permettant aux abeilles de survivre dans l'année

qu'ils vont partager ensemble. En fait, c'est toute une organisation.

Je voudrais attirer votre attention sur le manque de nourriture qui se fait sentir dès la mi-juillet, car l'abattage d'arbres, la coupe de haies dans nos campagnes et villages, provoque un manque énorme de pollen et de miellat pour nos insectes. Chacun veut avoir une habitation « propre », tailler, couper et enlever ses arbustes et plantes dès qu'ils ne sont plus dans l'esthétique. L'absence de verdure, de plantes et autres buissons dans nos jardins, accentue une baisse importante pour la faune locale. Cette année, une des conséquences qui a provoqué la perte de ruches d'une façon considérable est la présence en masse de prédateurs naturels de l'abeille. Une présence énorme de guêpes et de frelons européens dans des quantités jamais vues de mémoire d'apiculteurs, a eu des conséquences sur la disparition de ruches et d'abeilles. Cette année restera pour les apiculteurs une bonne année pour les récoltes, mais une mauvaise année pour la perte de ruches. Aujourd'hui à la mi-octobre, nous avons encore des attaques quotidiennes de frelons et de guêpes. Une solution serait un retour de plantes et d'arbres sur notre territoire aussi bien dans la commune que dans nos prés. Nous avons échangé avec l'équipe municipale pour permettre à la commune d'apporter sa pierre à l'édifice de la reconstruction de notre flore locale. Il serait formidable, si vous aussi vous y pensiez et mettiez plus de verdure dans vos jardins. Nos amies les abeilles vous en sauront gré !

Un apiculteur (CEARS)
Hervé POINT

SENTIERS DU THÉÂTRE

UN PETIT « DÉRAPAGE » LE 4 SEPTEMBRE

« Dérapage » est une pièce de Carnage Productions :

Carnage Productions est une compagnie de spectacles de rue.

Belle soirée avec du suspens, du bruit, et beaucoup de rigolades.

Résumé spectacle

(Source Sentiers du Théâtre)

Au premier étage d'un immeuble anonyme vit un homme tout aussi anonyme qui vient de péter les plombs. Quelqu'un alerte la police qui surgit rapidement sur les lieux. Pour les 2 jeunes policiers, la gestion de cette situation vue à l'école sera difficile, inattendue, surréaliste, mais tellement humaine...

Carnage productions

Jeu : Bérangère Demeautis, Yann Colin, Jérôme Jolicart

Mise en scène : Stéphane Filloque

Merci aux Sentiers du Théâtre, merci au public, merci au Tennis Club pour le stand restauration, merci à notre policier municipal, à notre service technique et merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée spectacle !

Un grand merci à ces quelques résidents de l'EHPAD de Seltz qui nous ont fait l'honneur de faire partie du public.

Photos :

Christophe Ebele / Benno Zivic



SUR LES SENTIERS DU THÉÂTRE

2020 SAISON 2021



« JOBLARD »
Théâtre d'art et déchets

Joblard veut se foutre à l'eau, ce qui ne veut pas dire qu'il va arrêter de boire.

VEN. 20 NOV. - 20h00
SALLE POLYVALENTE
SIEGEN
PLEIN 10€ / REDUIT 7€

« L'OISEAU MIGRATEUR »
Mon ami l'oiseau

Deux baladins tombés du ciel, deux êtres singuliers qui parcourent le monde en observateurs fascinés des curiosités de la vie...

VEN. 09 JANV. - 20h00
SALLE POLYVALENTE
SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ
PLEIN 10€ / REDUIT 7€

« LA BELLE AU BOIS DORMANT »
Conte musical

L'adaptation qui mêle réécriture et composition originale nous parle du destin de cet enfant et de sa possibilité de le reprendre en main.

MER. 13 JANV. - 20h00
SALLE POLYVALENTE
SCHEIBENHARD
PLEIN 10€ / REDUIT 7€



INFORMATIONS ET RESERVATIONS :
sentiers.contact@gmail.com / 03 88 72 09 83 / 06 22 19 58 63

LA RENTRÉE

Cette année, la rentrée scolaire a eu lieu le 1^{er} septembre dans des conditions sanitaires tout à fait particulières et sur la base d'un nouveau protocole mis en place par le gouvernement et communiqué à l'ensemble des personnes concernées.

Betty Holtzmann, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, était sur place afin de s'assurer que les gestes barrières soient bien respectés et que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles.



LA CAPUCINE LES EFFECTIFS

Directrice – Valentine SIGRIST

2 classes de monolingues

19 élèves Petite Section / Grande Section
Mme Marie-Claire SCHUNDER

20 élèves Petite Section / Moyenne Section
Mme Valentine SIGRIST et Mme Carol HARTWEG

2 classes bilingues

20 élèves Moyenne Section
Mme Estelle FOELLER (français)

20 élèves Grande Section
Mme Stéphanie TROTOT (allemand)

DÉPART À LA RETRAITE DORIS ALBRECHT



Doris Albrecht, employée à la Commune de Seltz depuis 1997 (gestion du cimetière les premières années, agent à la cantine scolaire et gestionnaire de la MLC), est partie en retraite, bien méritée, le 30 septembre. Le Maire Jean-Luc Ball, le premier adjoint Richard Pétrazoller et le directeur des services Pascal Lengert n'ont pas manqué de rendre visite à Doris à la cantine scolaire une dernière fois. Doris a été mise à l'honneur avec un discours du Maire. Un cadeau lui a été remis de la part de la Commune.

Bonne retraite DORIS !



2 ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et 1 recrutement en cours

Mme Nathalie BEYREUTHER
Mme Mélissa MORGEN



LA FONTAINE LES EFFECTIFS

Directeur - M. Denis Drion
Décharge : Lundi - Jeudi

10 classes – 198 élèves

1. CP monolingue 16 élèves
Mme Régnier Myriam

2. CP bilingue 17 élèves
Mme Caroline Porto (français)
M. Matthieu Bender (allemand)

3. CE1 monolingue 22 élèves
Mme Fabienne Szczepaniak,
M. Denis Drion

4. CE1 16 élèves / CE2 bilingue 9
élèves - 25 élèves au total

M. Matthieu Bender (allemand)
Mme Caroline Porto (français)

5. CE2 monolingue 23 élèves
Mme Valérie Dieleman,
Mme Amélie Joerger

6. CE2 8 élèves - CM1 bilingue
15 élèves - 23 élèves au total
Mme Alicia Klingler (Allemand)
Mme Justine Muller (français)

7. CM1 monolingue 19 élèves
M. Gilles Didier

8. CM2 monolingue 25 élèves
Mme Audrey Delort,
Mme Amélie Joerger

9. CM2 bilingue 22 élèves
Mme Sarah Bender (allemand),
Mme Agnès Knaus (français)

10. Ulis école 6 élèves
(+ 4 élèves en inclusion)
Mme Nathalie Grob en remplace-
ment de Mme Stéphanie Merckel

ZIL rattaché : Christelle Waltz

LE COLLÈGE LES EFFECTIFS

500 élèves ont effectué leur rentrée au collège de Seltz en septembre 2020. Environ 10 de moins qu'en 2019.

Les classes de 6^{ème} sont chargées et malheureusement aucune ouverture de classe n'a pu être obtenue.

Les gestes barrières sont en place. Les masques sont obligatoires partout sauf au réfectoire lors du déjeuner qui est organisé par classe. Les capteurs biométriques pour la cantine ont été remplacés (en raison du risque de contamination) par des cartes magnétiques. Celles-ci ont été financées avec une partie de la subvention que la COMCOM octroie



chaque année à l'établissement. Aucun coût n'a été supporté par les élèves. Parmi les autres mesures anti-covid, les votes pour les parents d'élèves se feront uniquement par correspondance et le voyage à l'étranger a été annulé.

La rentrée des classes est aussi l'heure du bilan pour l'année écoulée.

Ainsi, en juin 2020, le collège a enregistré un taux de réussite de 92 % pour le Diplôme National du Brevet contre 82 % en 2019. Ce

taux de réussite est de 100 % pour le Certificat de Formation Générale et du Diplôme National du Brevet Pro.

Les examens se sont basés sur toutes les notes obtenues avant le confinement pour éviter les inégalités.

Après la 3^{ème}, les élèves sont dirigés à 65 % en 2nd générale, 24,5 % en 2nd pro, 8 % en CAP, et 1,5% non affectés.

CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire 2020, la cantine scolaire accueille environ 80 enfants par jour, et cela dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire mis en place au niveau de la commune. Les agents, avec l'aide des institutrices de l'école de la fontaine de Seltz, font deux services de repas et les enfants sont installés en respectant une distanciation physique.

Le traiteur Patrick Steinmetz de Sessenheim est en charge de la livraison des repas (les agents remettent en température les repas pour le service). Ce succès grandissant s'explique également, non seulement par la qualité des repas et du service, mais aussi par la mise en place au niveau de la commune de tarifs qui sont calculés en fonction des revenus des parents.

Enfin, la commune réfléchit actuellement sur la construction d'une nouvelle cantine scolaire de 1.000 m² qui sera intégrée dans la nouvelle Maison des Aînés. Ce projet devrait voir le jour d'ici 1 an.

SORTIE PÉRISCOLAIRE

LES SENTIERS DU THÉÂTRE

Le mardi 13 octobre, les enfants ont pu assister à la MLC de Seltz, à la séance du ciné-concert « La petite fabrique de jouets » proposée par les Sentiers du Théâtre de Beinheim. Une belle histoire composée de 4 courts métrages où poupées, peluches pain d'épices, teckels et voitures vivent des aventures extraordinaires.



LE PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire a rouvert ses portes le mardi 1^{er} septembre. Cette année, 106 enfants dont 19 nouveaux provenant des écoles de Seltz et de Schaffhouse fréquenteront le périscolaire.

Les petits nouveaux ont pu découvrir les joies de la collectivité dans le respect des règles sanitaires. Ils ont également pu goûter aux bons petits plats concoctés par le traiteur du restaurant à l'Agneau de Seltz.

Le périscolaire de Seltz accueille les enfants de 3 à 12 ans.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants chaque soir après l'école. En raison des mesures strictes liées au protocole sanitaire concernant les

accueils collectifs de mineurs, le périscolaire ne réitérera exceptionnellement pas sa traditionnelle fête de fin d'année ouvert au public mais les enfants inscrits à l'accueil du soir auront quand même l'occasion de fêter comme il se doit cet événement sans la présence des parents.

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 7h50, de 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h30
Un service de ramassage est assuré.

Contact : Grégory LIBS /06.82.58.84.48
periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr

Adresse :
Rue du Général de Gaulle - 67470 SELTZ

NETTOYONS

LA NATURE

Vendredi 25 septembre, journée nationale ramassage des déchets ou ordures par les enfants de l'école maternelle.

Le ramassage a eu lieu autour de l'école, au city et au terrain de jeux. Beaucoup de canettes, de plastiques et de papiers ont été ramassés ainsi que des masques.

Les enfants étaient bien équipés avec des gants et un gilet chasuble pour être visibles.

Le tout dans la bonne humeur !



LES TRAVAUX DU PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire de Seltz entre en phase de finitions.

Moins d'un an après le démarrage des travaux, le périscolaire situé à proximité de la zone des sports (entre le terrain de football et l'Espace Sportif de la Sauer) entre en phase de finitions.

INTEGRATION DANS LE SITE

L'environnement naturel à proximité a plaidé pour une forme architecturale sobre, élégante et l'utilisation de matériaux bruts également utilisés pour l'espace sportif. La cohérence entre les équipements est assurée par une continuité des formes et des matériaux déjà visibles dans son épannelage volumétrique. Un parvis commun sera aménagé et les stationnements existants seront mutualisés pour les deux équipements, utilisés à des temporalités différentes.

CHOIX ARCHITECTURAL

Le périscolaire est avant tout un bâtiment d'accueil dans lequel les enfants doivent se sentir rassurés. Le volume intérieur est traité à la manière d'une "maison à l'envers", un volume simple creusé de formes pentues comme des toits de maisons rappelant l'accueil, le foyer, la chaleur humaine. À chaque usage, une maison est affectée (réfectoire, salle d'activité, foyer-vestiaire).

QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

Le bâtiment aura une capacité de 110 enfants répartis en trois salles d'activités, deux réfectoires, une salle de repos. Des panneaux mobiles permettent une pluralité d'usage et une modularité des salles. L'éclairage naturel est généreux, sans être éblouissant, grâce à une exposition des salles d'activité à l'Est et des salles de réfectoire à l'Ouest.

Des brises soleil orientables permettront de moduler l'intensité lumineuse voire d'occulter les espaces.

À l'intérieur, les couleurs douces et naturelles sont soulignées par l'omniprésence du bois, comme habillage acoustique mural ou en lames de plafonds. Une attention particulière est accordée à l'acoustique des lieux, pour maîtriser au mieux les réverbérations sonores. Des espaces extérieurs couverts et ouverts seront en relation directe des salles d'activité.

UN CHANTIER AU PLANNING SERRÉ

Après un démarrage en octobre dernier, le gros-oeuvre a pu être achevé fin du mois d'avril, pendant le confinement, grâce à une mobilisation commune de l'entreprise, du maître d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre afin de limiter l'impact calendaire. Les préconisations liées au coronavirus ont échelonné les différentes interventions des entreprises par zone afin de limiter les co-activités. Une attention particulière à la désinfection des lieux de vie des ouvriers a été mise en place pour assurer une continuité des travaux. Après la mise en oeuvre des menuiseries extérieures et mur rideau en bois intérieur / aluminium extérieur, ainsi que de l'étanchéité, le clos/couvert du bâtiment a pu être assuré début juin. Le second oeuvre a donc pu démarrer avant les vacances scolaires d'été, et la chape assurant le chauffage par le sol a été coulée juste avant le mois d'août. Les finitions murales et revêtements de sols sont donc en cours, pour une livraison premier trimestre 2021.

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉE

Je crois que partout en France, c'est toujours un parcours du combattant pour trouver un moyen de garde pour ses enfants. Je suis ravie de voir ce genre de projet aboutir, que ce soit pour soulager les parents en dehors des heures de classe ou pour permettre aux enfants de profiter de la vie en communauté. De nombreuses familles seront soulagées par l'ouverture de cette structure.



MARCHÉ HEBDO



LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉE

Il faut, dès que possible, promouvoir nos petits talents locaux. Ce marché est un moyen fabuleux de profiter de bons produits et de favoriser les rapports humains.

Depuis mi-septembre, la Commune a mis en place un marché de petits producteurs, que vous retrouverez désormais tous les jeudis de 16h à 19h place de la Mairie.

L'actualité sanitaire nous a rappelé de manière virulente l'importance de nos services de proximité et du soutien de nos partenaires locaux. C'est en partant de ce constat, et après avoir rencontré l'équipe de ce marché "clé en main", que la Municipalité a décidé de mettre en place un rendez-vous hebdomadaire permettant aux seltzois d'accéder à de bons produits variés tout en réduisant au maximum le nombre d'intermédiaires. Parmi les standistes, vous retrouverez Stéphane Beiner, artisan boucher et à l'origine de ce rassemblement. Il visite chaque semaine les fermes qu'il a sélectionnées avec soin pour vous proposer de la viande goûteuse et de qualité sur son étal.

Avec "les délices de Jen" vous pourrez vous régaler de pâtes produites à Durrenbach et constituées du minimum d'ingrédients comme de la semoule de blé dur, des épices et de l'eau. Mention spéciale pour ses pâtes colorées dont les enfants raffolent et celles en forme de bretzel qui marquent notre attachement identitaire. L'association "Nature'lich" est une pépite en ce qui concerne les fruits, légumes et jus bio. Ici, on ne vous proposera que des produits de saison, souvent récoltés le jour-même chez des maraîchers du secteur de Haguenau.

Faites le plein d'œufs plein air, de céréales et d'asperges (selon la saison) auprès de Thierry, exploitant agricole pour "les 3 rivières" et basé à Trimbach.

Le stand du fromager n'est pas en reste. Vous trouverez auprès de Pierre Steinmetz et de son fils pas moins de

155 fromages sélectionnés auprès de petits producteurs, dont certains affinés par leurs soins. Il s'agit du seul fromager sans magasin qui figure dans le guide "gault et millau".

Toutes les deux semaines, retrouvez une large gamme d'huiles (olive, noix, colza, courge..) accompagnées de gourmandises telles que des tomates séchées, de la tapenade, des olives et vinaigrettes auprès de l'épicerie Nature & Saveurs.

Facilitez vous la vie avec les plats cuits à basse température et mis sous vide par "les produits de mémé". Vous n'y trouverez que des produits issus de circuits-courts et cuisinés dans leur local à Kaltenhouse. Deux foodtrucks sont également à votre disposition, soit pour manger sur le pouce, soit à emporter. D'une part la réconfortante tarte flambée proposée par Michel Gallmann, avec un large choix de garnitures mais aussi des bretzels et du pain (pensez à le réserver pour la semaine suivante) d'autre part les saveurs généreuses du Brésil avec Livia et "Hoplà Brésil". Découvrez ses 8 sortes de beignets et ses fameux acras de morue. Régulièrement, nous vous proposerons la venue de stands "éphémères" pour varier les plaisirs et vous permettre de découvrir de nouvelles pépites.



France 3 Alsace : interview de notre Maire dans le cadre de l'émission RUND UM



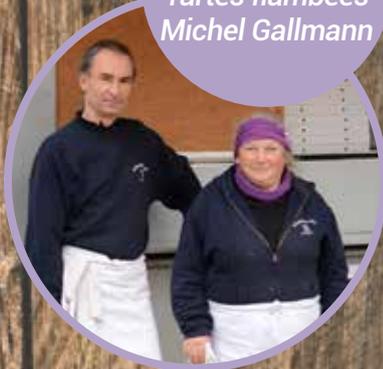
Livia
Hopla Brésil



Sabrina et
Stéphane
Boucherie
Beiner



Christophe
et Denise
Tartes flambées
Michel Gallmann



Luc
Epicerie
Nature & saveurs



Jennifer
Pâtes & Délices
de Jen



Pierre et
Benjamin
Fromagerie
Steinmetz



Sébastien
Association
Nature'Lich



Stéphanie et
Christophe
Les produits
de mémé



Thierry
Les 3 rivières
Exploitant
agricole



Notre événement "Go Saletio" (récolte de fonds visant à organiser des ateliers bien-être pour les habitants de Seltz et alentours atteints d'un cancer ou en rémission) n'ayant pu avoir lieu cette année, une cagnotte a été mise en place sur le stand "coeur des sables" jusqu'à fin octobre. Vous pouvez toujours participer à la cagnotte en ligne sur le site : www.helloasso.com/associations/association-socio-culturelle-de-seltz/formulaires/1/widget

NOVEMBRE 2020

Bébés lecteurs

Venez écouter les histoires lues par Raphaël.
Mercredi 4 novembre 2020, à 10h30,
à la médiathèque.

De 0 à 3 ans, uniquement sur inscription
par téléphone ou mail. Port du masque obligatoire
pour le parent accompagnant.

NOËL À LA MÉDIATHÈQUE



Boîte aux lettres du Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël est de retour !

Les enfants peuvent déposer leur courrier qui pourra être lu par le Père Noël.

Attention, notez correctement : nom, prénom et adresse pour qu'il vous réponde.

Du 24 novembre
au 12 décembre 2020.

Bébés lecteurs « Noël »

À l'approche de Noël, Raphaël propose aux bébés lecteurs de venir écouter des histoires en attendant l'ouverture des cadeaux.
Mercredi 2 décembre 2020, à 10h30.

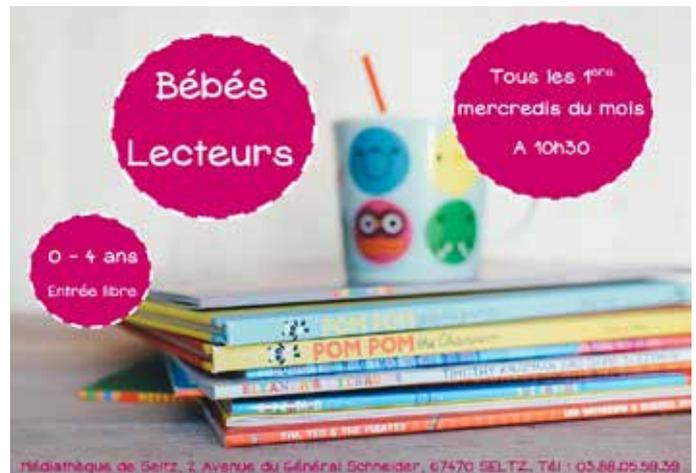
De 0 à 3 ans, uniquement sur inscription par téléphone ou mail. Port du masque obligatoire pour le parent accompagnant.

Spectacle « Perce-Neige » par Muriel Revillon

Noël, solstice d'hiver, annonce le renouveau. Les contes sont de petites étincelles, des chandelles dans le noir pour se rassurer, pour avancer, jusqu'au matin nouveau. Quelques histoires pour traverser l'hiver.

**Mercredi 9 décembre 2020, à 16h00,
à la médiathèque.**

Tout public, à partir de 4 ans. Uniquement sur inscription par téléphone ou mail. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.
(Modification ou annulation possible selon l'évolution de l'épidémie Covid-19)



Prêt surprise

Et si vous empruntiez un document sans le voir ? Retrouvez une sélection d'ouvrages, emballés dans de jolis papiers et laissez-vous guider par quelques indices glissés par l'équipe. Qui sait, peut être ferez-vous une belle découverte ...

Pour petits et grands, mais attention, il n'y en aura pas pour tout le monde !
Du 15 au 19 décembre 2020.



**Fermeture annuelle de la Médiathèque du
22 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus.**

**Merci de conserver les documents chez vous
lors de cette période. Nous vous remercions
pour votre compréhension.**



Le bassin versant du Seltzbach s'étend d'Ouest en Est de Merkwiller-Pechelbronn à Seltz, du Nord au Sud de Wissembourg à Betschdorf, représente 220 km², 34 communes, 28 000 habitants et possède une occupation du sol agricole à 72%, soit 13782 ha exploités par 562 agriculteurs. La longueur totale du cours d'eau et de ses cinq affluents (le Froeschwillerbach à Soultz-sous-Forêts, l'Hausauerbach à Hoffen, le Seebach à Buhl, le Warsbach en amont de Niederroedern et l'Eberbach en amont de Seltz) est de 160 km.



Prise de vue entre Buhl et Hatten.

Une directive européenne (la Directive Cadre sur l'eau) a identifié le Seltzbach et ses affluents comme étant de mauvaise qualité et a fixé à 2027 le délai pour que ces cours d'eau retrouvent un bon état. Différents éléments dégradent cette qualité. Les teneurs détectées peuvent être amplifiées par des débits faibles des cours d'eau, toutefois il est nécessaire de limiter les risques de transferts à la source pour assurer cette reconquête.

La problématique.

Le bassin versant du Seltzbach présente des problèmes de qualité de l'eau depuis plusieurs années. Pour la partie agricole, la Chambre d'agriculture d'Alsace a mené un diagnostic et identifié les sources potentielles de dégradation. Le plan d'action qui en découle est axé sur des modifications de pratiques agronomiques et sur l'hydraulique douce (mise en place ponctuelle de haies, bandes enherbées...).

L'action agricole.

L'objectif est de créer une dynamique de participation des agriculteurs aux différentes actions pour, au final, améliorer la qualité du cours d'eau et réduire le risque de ruissellement et/ou de coulées d'eau boueuse.

L'action agricole se traduit par la mise en place d'actions diversifiées sur des changements de pratiques ou des modifications de systèmes de production. Il s'agit par exemple de conseils individuels, de suivis individuels de fertilisation de cultures, de démonstration de désherbage mécanique, de réunions techniques, de visite d'essais avec différentes cultures ou de proposition de production en agriculture biologique...

La mobilisation collective.

Les cours d'eau du bassin du Seltzbach constituent une ressource importante pour le territoire. L'effort agricole doit être coordonné au respect de l'activité autour de ces milieux naturels afin de respecter ces écosystèmes fragiles. Si la mobilisation des agriculteurs est nécessaire, elle sera d'autant plus efficace si l'ensemble des autres acteurs du territoire s'engagent : les collectivités pour l'entretien des cours d'eau, les artisans et les particuliers pour les déchets dangereux pour l'eau.

L'animateur d'Agr'eau Seltzbach :
Patrick Rohrbacher
Chambre d'agriculture d'Alsace Mail :
patrick.rohrbacher@alsace.chambagri.fr

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LE POLICIER MUNICIPAL

Un nouveau véhicule pour le policier municipal de Seltz, le Brigadier-Chef Principal Yannick Pascal La Ville vient de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale. Le choix s'est arrêté sur une Dacia Duster. Ce véhicule permettra au policier municipal d'accomplir toutes les tâches qui lui sont confiées par la municipalité.

Sous l'autorité directe du Maire, Jean-Luc Ball, à qui il rend compte régulièrement, le policier municipal intervient sur le territoire de la Commune de Seltz et exécute, dans la limite de ses attributions, les tâches relevant de la compétence du Maire que celui-ci lui confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, notamment dans les domaines suivants :

- Lutte contre les nuisances sonores,

- veille au respect des arrêtés de police du Maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés.
- trouble à l'ordre public,
- assistance à personnes,
- salubrité,
- infractions au code de la route,
- infractions aux règles d'urbanisme,
- vidéo-protection,
- sécurisation des manifestations sportives, récréatives ou culturelles
- surveillance des bâtiments communaux,

Son bureau est basé à la mairie.

Le brigadier-Chef Principal Yannick Pascal est joignable par téléphone au 03 88 05 59 05 ou au 06 31 54 64 00 ou par mail policemunicipale@ville-seltz.fr



Le maire Jean-Luc Ball, son premier adjoint Richard Petrazoller, le brigadier-chef principal Yannick Pascal.

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉE

Yannick Pascal est un homme exceptionnel. Je suis intervenue avec lui lorsque la famille Da Silva a été victime d'un terrible incendie. Nous avons fait en sorte de garder le couple à Seltz pour qu'ils ne soient pas perdus. Yannick intervient encore aujourd'hui pour les aider dans leur quotidien. Il mérite plus que quiconque sa voiture !

ESPACE JEUNES DE SELTZ



LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉE

Mon fils a d'excellents souvenirs grâce à l'espace jeunes, notamment les premières vacances dont il a pu profiter. N'hésitez pas à y envoyer vos jeunes !

L'espace jeunes, rue du Général de Gaulle
OUVERTURES les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 14h à 18h
Au programme : jeux vidéo, jeux de société, ateliers créatifs...
Contact : Mathilde JULY - 06 32 63 77 67
Animations GRATUITES ET SANS INSCRIPTION pour les jeunes de 11 à 17 ans !!!
Nouveauté :
L'Espace Jeunes est également ouvert les mercredis lors des congés scolaires de 14h à 18h

LA POLLUTION NUMÉRIQUE

Le numérique prend une place de plus en plus importante dans nos vies ; l'épidémie de Covid-19 donnant encore un coup d'accélérateur à cette tendance. D'un côté nous faisons une économie de papier et de déplacement, nous optimisons les échanges, mais de l'autre nous créons de la « pollution numérique ». Comment limiter ces impacts ? Tout d'abord en économisant l'énergie :

- Ne laissez pas les appareils en veille
- Eteignez le plus souvent possible l'interrupteur d'alimentation de votre box et du récepteur TV. Une box consomme autant qu'un grand réfrigérateur ! Sa consommation annuelle se situe entre 150 et 300 kWh!
- Limitez le nombre de programmes ou d'onglets ouverts et inutilisés.
- Désactivez les fonctions GPS, Wifi, Bluetooth sur votre téléphone ou votre tablette quand vous ne vous en servez pas, ou mettez-vous en mode « avion ».
- Désactivez le wifi de votre box dès que vous n'en avez pas l'utilité.
- Réglez votre ordinateur, et votre

smartphone en mode «économie d'énergie» dès que possible.

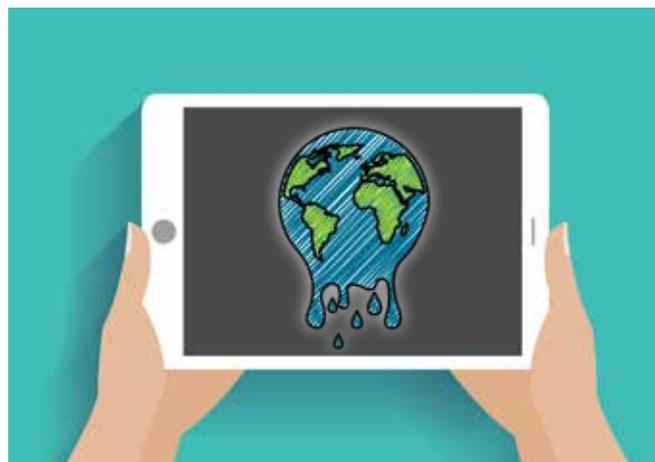
Ensuite en maîtrisant le stockage et le voyage des données :

- Ciblez les destinataires de vos messages
- Supprimez les pièces jointes d'un message auquel vous répondez
- Optimisez la taille des fichiers que vous transmettez : fichiers compressés, images et PDF basse définition
- Nettoyez régulièrement votre boîte mail et désinscrivez-vous des listes de diffusion qui ne vous intéressent plus.
- Pour vos recherches web : allez au plus court. Tapez directement l'adresse d'un site, utilisez l'his-

torique de vos consultations, créez des favoris pour toutes les adresses Internet que vous consultez régulièrement. Utilisez des mots-clés précis et ciblez votre demande pour limiter la sollicitation des serveurs du moteur de recherche.

- Videz régulièrement le « cache » de votre navigateur.
- Stockez et utilisez le maximum de données localement sur votre ordinateur ou un disque dur externe. À chaque stockage et consultation de données sur le Cloud, on impose des allers-retours entre utilisateurs et serveurs.

Source Ademe
Recherches : Aline Itzel



CALENDRIER



La distribution des calendriers des pompiers aura lieu le samedi 12 décembre 2020 à Seltz à partir de 9h.

OCÉANE FRIANT - SERVICE CIVIQUE



La commune de Seltz a fait appel il y a quelques mois déjà à un emploi civique (Mme Océane FRIANT) en poste jusqu'au 31 décembre 2020. Avec cette démarche, la commune souhaite atteindre deux objectifs :

- la mise en place d'un point C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) à l'accueil de la Mairie afin d'accompagner nos concitoyens dans leurs démarches avec cette administration. Cette personne, ayant suivi une formation dans les locaux de la C.A.F., et étant également en relation avec du personnel de la C.A.F., a comme fonction d'aider les personnes qui le souhaitent à remplir les formalités en ligne et à les guider vers les bons services,
- la mise à jour des médias numériques (site internet, page Facebook) par cet emploi civique afin d'informer le mieux possible nos concitoyens.

ADAPTATION DU LOGEMENT À LA VIEILLESSE OU AU HANDICAP

Les personnes âgées ou en situation de handicap, qui ont un besoin d'adapter leur logement du fait de leur perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap peuvent bénéficier d'informations, de conseils et d'accompagnement,

notamment pour les demandes de subventions à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

Une permanence d'information et de conseil sur l'adaptation du domicile, tenue par le CEP-CICAT, a lieu :

Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 9 à 11h, dans les locaux du Centre médico-social de Wissembourg (Cours de la Commanderie - 2, rue de l'Ordre Teutonique 67160 WISSEMBOURG)

PERMANENCES ANAH

	1er et 3ème mardi	1er et 3ème mardi	1er et 3ème mercredi	1er et 3ème mercredi	1er et 3ème jeudi
Dates	Mardi de 09h00 à 11h00	Mardi de 14h00 à 15h30	Mercredi de 9h00 à 11h00	Mercredi de 15h30 à 17h00	Jeudi de 9h00 à 10h30
Lieux	Centre Médico Social - Cours de la Commanderie - 2, rue de l'Ordre Teutonique 67160 WISSEMBOURG	Maison des Aînés - 16 Place du Marché aux Choux 67600 SELESTAT	Centre Médico Social - 11 Boulevard de l'Europe 67500 HAGUENAU	UTAMS - 16 B rue Gaston Romazzotti 67120 MOLSHEIM	ESPACE ECO ENTREPRENANT - 21 rue des Rustands 67700 MONSWILLER
Novembre 2020	03/11/2020	03/11/2020	04/11/2020	04/11/2020	05/11/2020
	17/11/2020	17/11/2020	18/11/2020	18/11/2020	19/11/2020
Décembre 2020	01/12/2020	01/12/2020	02/12/2020	02/12/2020	03/12/2020
	15/12/2020	15/12/2020	16/12/2020	16/12/2020	17/12/2020

PAS DE PERMANENCES EN JUILLET AOUT

ACCÈS AU CIMETIÈRE

Depuis fin août, l'ouverture et la fermeture du portail du cimetière se font par un système électronique.

Le cimetière sera ouvert comme suit :
Du 16/03 au 03/11 de 7h à 21h
Du 04/11 au 15/03 de 8h à 18h

Les horaires d'ouverture sont également affichés à l'entrée du cimetière.



LE CLUB VOSGIEN VOUS INFORME

Depuis 2005, le Club Vosgien de Wissembourg a signé une convention avec la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, dans le but de créer et d'entretenir des sentiers pédestres sur notre secteur en plaçant des balises sur des potelets.

Malheureusement, depuis quelques années ces balises sont régulièrement dégradées suite à la négligence de certains agriculteurs, qui passent avec leurs machines agricoles. Ces potelets sont pourtant mis en place pour ne pas gêner le travail de nos agriculteurs et surtout pour être visibles pour les randonneurs.

Qu'il est décevant de voir de tels agissements pour les bénévoles du Club Vosgien, qui à longueur d'années œuvrent, afin que ce fil d'Ariane qu'est le balisage de sentiers, ne soit pas rompu.

Ce maillage de sentiers de randonnée doit rester de qualité pour permettre aux visiteurs de profiter de notre belle région et ainsi participer à la vie active du secteur. Respectons le travail de chacun pour pouvoir vivre et profiter de notre beau secteur en toute sérénité !

AMICALE POUR LE DON DU SANG DE SELTZ ET ENVIRONS

L'équipe de l'amicale entame sa 8^{ème} année de bénévolat en faveur du don du sang. La motivation n'a pas diminué bien au contraire et une dizaine de personnes ont rejoint le mouvement depuis la création de



celle-ci. Ce sont 1097 personnes qui se sont présentées aux collectes entre décembre 2019 et octobre 2020 dont 65 nouveaux donneurs. Les donateurs de Seltz et Environs ont la main sur le cœur et sont fidèles à l'amicale qui les remercie chaleureusement. Comme pour toutes les collectes, une petite baisse de fréquentation a été notée pendant l'été s'expliquant par la période de vacances et la situation sanitaire compliquée. A ce propos, l'amicale a établi un protocole sanitaire avec l'EFS pour garantir la sécurité de tous. Quelques minibus « Plasma » organisés par l'amicale ont également été annulés mais désormais la machine est relancée ! Les donateurs sont amenés à Strasbourg pour le prélèvement de la partie liquide du sang. En 2021, 13 minibus seront organisés avec 6 donateurs à chaque rendez-vous et 6 collectes de sang total auront lieu à la Maison des Loisirs et de la Culture de Seltz.

Venez vous aussi offrir votre sang lors de l'une des collectes organisées à Seltz : lundi 7 décembre 2020, 8 mars, 17 mai, 19 juillet, 16 août, 11 octobre et 13 décembre 2021 de 16h30 à 20h à la Maison des Loisirs et de la Culture de Seltz.



Présidente de l'Amicale pour le Don du Sang de Seltz et Environs :
Isabelle Schmaltz : amicaledusangseltz@gmail.com
<https://www.facebook.com/amicalesangseltz>

INFORMATIONS CALENDRIER

11 NOVEMBRE

En raison de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie du 11 novembre aura lieu en comité restreint. Un dépôt de gerbe par M. le Maire aura lieu au monument aux morts.

FÊTE DES AÎNÉS

Pour les mêmes raisons, la fête des aînés initialement prévue le 1^{er} dimanche de décembre n'aura pas lieu. En compensation, les aînés de 70 ans et plus se verront remettre un cadeau de la part de la commune.

MARCHÉ DE NOËL

L'édition du Marché de Noël de Seltz ne se tiendra pas cette année. Merci pour votre compréhension.

VOEUX DES ASSOCIATIONS dans le bulletin municipal

Afin d'assurer la publication des voeux et informations dans le prochain bulletin, nous demandons aux associations de nous faire parvenir leur texte (un tiers de page) au format word ou pdf avant le 13 novembre 2020 à l'adresse mairie@ville-seltz.fr

NOUVELLE RÉFÉRENTE POUR LES AÎNÉS

Depuis la nouvelle mandature, nous vous rappelons que c'est l'adjointe Betty Holtzmann qui est en charge du social, de nos aînés et des affaires scolaires. Pour toute question vous pouvez vous adresser au secrétariat de Mairie.

CATÉCHISME POUR LES ENFANTS

Si vous souhaitez que votre enfant entre au catéchisme et que vous n'avez pas reçu de courrier de notre part, merci de prendre contact avec le pasteur Axel Imhof :
axel.imhof@yahoo.com ou par téléphone au 06 89 28 30 43.



L'année de catéchisme a déjà commencé en septembre, mais il est encore possible de s'inscrire. Pendant le catéchisme, les enfants pourront découvrir la Bible, la prière, la foi en Dieu, s'interroger sur le sens de la vie et préparer la confirmation, le tout dans une ambiance conviviale.

La Paroisse Protestante

RAPPEL **ZONE 30**

La zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. Les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation apaisée de tous les usagers.

Augmenter la sécurité en réduisant la vitesse :

La mise en place de zone 30 permet de réduire la vitesse des véhicules afin de garantir davantage de sécurité pour les usagers de la route.

Des zones 30 ont été créées aux abords notamment des écoles élémentaires et du collège, mais également dans les différents quartiers résidentiels.

Une phase test est actuellement en cours rue du Pont du Rhin et l'aménagement définitif sera mis en place dans les prochaines semaines.

Les entrées et sorties de ces zones 30 sont annoncées par une signalisation verticale et horizontale. Cet ensemble est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Les sanctions :

Des contrôles réguliers seront menés par le service de la police municipale en collaboration avec la brigade de gendarmerie.



SUBVENTION ASSOCIATIONS

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 13.200€ a été versée aux associations en fonction du nombre de membres. Pour plus d'informations, consulter la délibération N° 2020-97 dans la partie "Conseil Communal".

EXCÈS DE VITESSE : BARÈME DES SANCTIONS			
DÉPASSEMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
< 20 km/h	68€ si limitation de vitesse > 50km/h Tous aggrémentés par essoriste Contravention classe 3 135€ si limitation de vitesse ≤ 50km/h en ville par essoriste Contravention classe 4	Minoriée 45€ Minoriée 90€	-1 point non
< 30 km/h	135€ Contravention classe 4	Minoriée 90€	-2 points non
< 40 km/h	135€ Contravention classe 4	Minoriée 90€	-3 points oui
< 50 km/h	135€ Contravention classe 4 Amende forfaitaire	Minoriée 90€	-4 points oui
≥ 50 km/h	jusqu'à 1500€ max Contravention classe 5 3750€ récidive Délit Amende judiciaire		-6 points oui

Une amende est minorée en cas de paiement dans les 15 jours de la date d'avis de contravention (30 jours dans le cas d'un télépaiement : par internet, téléphone ou timbre amende dématérialisé).

<https://www.legipermis.com>




PANNEAUX DE SENSIBILISATION

Trop de déchets ont été aperçus et signalés les dernières semaines autour de la gravière Dyckerhoff (anciennement Epple). C'est pourquoi 5 panneaux de signalisation ont été installés à cet endroit afin de prévenir tout comportement inapproprié. Cette signalisation vise à informer au moyen de pictogrammes normalisés.

Nous espérons que les consignes seront désormais respectées.



Infos zéro déchet

n°11 octobre 2020



Devenons citoyens éco-responsables

Prolongeons la vie de nos objets – la suite !

Nous vous proposons dans ce numéro de compléter l'Info Zéro Déchet n°10 déjà consacré à ce vaste sujet, en vous apportant de nouvelles astuces !

Ne jetons plus les objets qui fonctionnent !

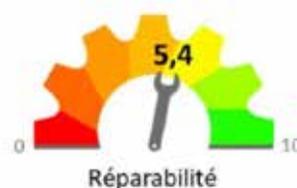
Qu'il est tentant chaque année de changer son smartphone pour acheter le dernier né avec la nouvelle fonctionnalité à la mode !

Pourtant, cette frénésie de consommation a un impact important sur la planète.



Selon l'Ademe, si tous les Français gardaient ces appareils un an de plus que la durée moyenne (actuellement : 5 ans pour un smartphone, 8 ans pour une TV, 11 ans pour un lave-linge), cela réduirait de 2,5 millions de tonnes les émissions de gaz à effet de serre. Soit la consommation carbone annuelle d'une ville comme Lyon, ou bien celle d'un million et demi de voitures en France.

Le projet de loi anti-gaspillage propose notamment de créer un indice de « réparabilité » avec une note de 0 à 10 à partir de 2021.



Adoptons les réflexes pour faire durer !

Voici quelques pistes d'actions accessibles à tous les consommateurs :

▪ Evitons le suréquipement

Les ménages français consomment toujours plus sans avoir conscience des conséquences sur l'environnement (ex : vêtements, téléphones, tablettes, ...).

Le saviez-vous ? Alors que les Français pensent posséder en moyenne 34 équipements électriques et électroniques par foyer, ils en possèdent en réalité 99 en moyenne...Et 6 d'entre eux ne sont pas utilisés. Etude IPSOS 2016 pour OCAD3E

POUR LES ÉQUIPEMENTS DE TOUTE LA MAISON



Le réflexe à acquérir est de s'interroger :

- Mon projet d'achat est-il fondé sur un besoin réel et confirmé ?
- Est-il possible de faire avec ce que je possède déjà (éviter le superflu) ?
- Est-il possible d'utiliser autrement mon bien ou mon service actuel, de le réparer, etc. ?

▪ **Entretien nos équipements**

Machines à laver et lave-vaisselle : Nettoyer les joints et filtres. Une fois par mois lancer un programme « chaud » avec 1 verre de vinaigre blanc additionné d'1 verre de bicarbonate.

Rouages (chaîne de vélo, tronçonneuse, gonds des portes, brouette, machine à coudre, tondeuse, rasoir électrique...): « une goutte d'huile, c'est le miracle du mécanicien ».

Réfrigérateurs et congélateurs : dépoussiérer l'arrière. Faire un dégivrage au moins une fois par an.

Outils et mobilier de jardin : enduire les manches en bois d'huile de lin 2 ou 3 fois par an, et veiller à leur hivernage (bien nettoyés, à l'abri au sec). Mouiller l'osier régulièrement (au jet) pour éviter qu'il ne devienne cassant. Affuter ou faire affuter par un professionnel les lames de sécateurs, couteaux, tondeuses, faux, taille-haies, cisailles,....



Appareils de chauffage (chaudières, cheminées,...). Veiller à leur révision et ramonage annuels.

Cafetière, bouilloire, fer à repasser sont à détartre régulièrement.

Meubles, chaussures, maroquinerie sont à dépoussiérer et cirer.

Literie (matelas, couvertures, couettes..) :

à aspirer, aérer et poser au soleil ardent par un beau jour d'été. Autrefois, on utilisait avec énergie le «Teppichklopper».

Séchage du linge. Préférer le grand air et le soleil que le sèche-linge qui en accélère l'usure.



▪ **Consomons responsable et durable**

- Acheter l'équipement avec la puissance adaptée aux besoins
- Eteindre les appareils électriques après utilisation : ordinateur, télévision, ... une prise à interrupteur est idéale.
- Eviter le surdimensionnement en succombant aux incitations à acheter des équipements neufs avec nouvelles fonctionnalités (ex : taille des écrans de plus en plus grande)
- Limité le renouvellement de notre garde robe par effets de mode d'autant que la tendance « vintage » ou la customisation ont le vent en poupe.
- Acheter et donner des matériels d'occasion : Emmaüs, puces et brochantes...



« **Donnons à chaque objet vie la plus longue possible !** »



Retrouvez tous les numéros du Info Zéro Déchet sur le site du SMICTOM www.smictom-nord67.com

La pratique du compostage en surface, un peu déroutante au premier abord, va produire des effets spectaculaires sur votre terre. Une fois que vous l'aurez essayée, vous ne pourrez plus vous en passer.

Le compostage en surface, c'est quoi ?

En fait, c'est très simple : composer en surface, c'est **déposer des déchets végétaux directement sur le sol de son potager**. Ces déchets végétaux vont se décomposer sur place, ce qui va fertiliser et améliorer la terre. C'est la même chose qui se passe dans la nature : les brindilles sèches et les feuilles mortes se décomposent sur place chaque hiver. Et au printemps, les plantes repoussent de plus belle, d'année en année.

À quel moment de l'année peut-on faire du compostage en surface ?

Vous pouvez le faire toute l'année, et c'est même recommandé pour garder un sol vivant.

Mais il y a deux occasions propices pour commencer :

- **après une culture** : quand la récolte d'un légume est terminée (haricots verts par exemple), au lieu d'arracher les tiges et de s'en débarrasser, coupez-les au ras du sol et dispersez-les sur place, après les avoir découpées si besoin en morceaux plus petits.
- **en automne**, préparez le potager à passer l'hiver en couvrant toutes les parcelles du potager avec un mélange de feuilles mortes et d'autres déchets végétaux du jardin.

Les 3 avantages du compostage en surface

1. Garder une **bonne terre** de potager, riche en humus. Il n'est plus nécessaire d'ajouter d'engrais pour faire pousser de beaux légumes. La structure du sol va s'améliorer et devenir grumeleuse, facile à cultiver.
2. Le sol estensemencé en micro-organismes participant à la biodiversité. Un **équilibre naturel** va se créer et les attaques de ravageurs ou les développements de maladies vont s'autoréguler.

3. **Moins de travail** : terminée la corvée de nettoyage des restes de culture, terminée l'évacuation des mauvaises herbes. Maintenant, tout est coupé et laissé sur place.

Dans quels cas faut-il éviter de composer en surface ?

Attention il y a quelques situations où il vaut mieux ne pas le faire :

- Pendant l'hiver dans les sols très argileux, où l'on aura semé un engrais vert.
- Au printemps afin de laisser les rayons du soleil réchauffer le sol.
- Pour des cultures qui n'aiment pas l'humidité (ail, échalote et oignon).
- En été, en cas de sécheresse, attendre une bonne pluie avant de pailler.
- Ne pas utiliser de reste de plantes atteintes par la maladie du mildiou (tomates, pommes de terre) pour couvrir le sol. Les autres maladies ne survivent pas à la décomposition.

Avec quelles matières recouvrir le sol ?

Pour trouver avec quoi composer en surface, quantité de possibilités s'offrent à vous :

- après une récolte, découper en morceaux les tiges des tomates, haricots, pois, courgettes...
- toutes les fanes de légumes (betteraves, radis, choux, carottes, salades). Si vous trouvez que ça fait moche par terre, recouvrez-les avec un autre paillis !
- les tontes de pelouse (en couche fine et sèche)
- les mauvaises herbes arrachées • certaines plantes intéressantes par leurs propriétés : ortie,

consoude, aneth, bourrache...

- quelques éléments d'origine animale : fumier de cheval, fientes de poules (à composter auparavant)
- du BRF (bois raméal fragmenté) : tailles broyées d'arbustes
- du compost venant de son composteur (eh oui !)

Et si vous n'avez pas assez de déchets végétaux, cultivez-les sur place avec les engrais verts !

Il faut toujours veiller à ce que le sol puisse **respirer**. On évitera donc les paillis trop denses ou trop épais.

Et ensuite, comment semer et planter ?

Après quelques saisons de pratique du compostage en surface, vous ne devriez plus avoir besoin de travailler votre sol car la terre restera meuble en permanence, comme la litière d'une forêt. Si ce n'est pas encore le cas, vous allez simplement aérer la terre avec une fourche-bêche ou une grelinette. Le but est juste de décompacter le sol en dérangeant le moins possible la vie qui s'y est installée.

Pour mettre en place une nouvelle culture, préparez la parcelle de la façon suivante :

- écartez le paillis végétal dans un coin à l'aide d'un râteau (ne soyez surtout pas tenté de l'incorporer à la terre !),
- procédez au semis ou à l'installation des plants,
- remettez en place le paillis entre les rangs pour ne pas étouffer les jeunes pousses de légumes.



RECETTE :

PETITS FOURS OU SUJETS EN PAIN D'ÉPICES



4 œufs
500 g miel
500 g sucre fin
1 verre d'eau
1 assiette pleine de noix moulues
1 kg 250 de farine
15 g carbonate d'ammonium
15 g carbonate de potassium
Epices à pain d'épices en poudre

Verser l'eau dans une casserole d'assez grande contenance et chauffer un peu jusqu'à y faire fondre le sucre complètement.
Ajouter le miel, mélanger à la main et laisser refroidir.
Ajouter les épices et les noix, mélanger à la main.
Ajouter les carbonates (l'un après l'autre en les dissolvant chacun séparément dans un peu d'eau).
Ajouter œuf après œuf et mélanger manuellement.
Ajouter progressivement la farine en mélangeant à la main. Le mélange devient de plus en plus dur à travailler.
Recouvrir de film étirable et mettre la casserole au frais pendant 2 jours.
Pour l'étalement, prélever une petite quantité de pâte à chaque fois (par exemple avec une cuillère en bois) car la pâte est très collante. Fariner beaucoup (la pâte sur votre cuillère et le plan de travail) pour pouvoir abaisser la pâte.
Abaisser de façon épaisse (au moins 3 mm), et utiliser un emporte-pièce de votre choix. Plus votre pâte est épaisse plus vos pains d'épices seront gonflés et moelleux. Déposer sur une feuille de papier cuisson.
Cuire environ 20 min à 160°.
Décorer éventuellement avec un glaçage.

Aline Itzel

POÈME : AMIS, CHANTONS...

*Amis, chantons le monde avec l'oiseau de l'aube
De l'aurore éclatante au couchant orageux,
La vie à pleine voix pour que la joie enrobe
Tous nos pâles matins au regard ombrageux.*

*Sans fin louons l'amour, les amitiés plénières
Et prenons leur la main lorsque l'ombre s'étend
Pour danser une ronde au-dessus des ornières
Du chemin tortueux et parfois inquiétant.*

*Greffons notre cantique à l'arche d'une église
Depuis le dernier banc celui d'où le pécheur
Dans sa contrition brusquement réalise
Combien vaine est la foi sans les vertus du coeur.*

*Déposons nos Pater sur la pierre d'ébène
Tel un bouquet de fleurs pour écarter l'oubli
Qu'un silence oppressant avec tristesse amène
Du fond des profondeurs dans le temps aboli.*

*Face à l'oppression et face à la mitraille
Amis, prêchons la paix et la fraternité,
Fi de la barricade allons, vaille que vaille,
Accrocher aux fusils un brin d'humanité !*

Denise Lallemand-Soltana

SÉANCE DU 19 JUIN 2020

Délib. N° 2020-74

Désignation du secrétaire de séance. Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Madame Anne-Caroline THIBAUT. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-75

Approbation du Procès-Verbal du 29 mai 2020. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-76

Tarifs et règlement cantine scolaire année scolaire 2020/2021 Les tarifs pour la période scolaire 2020/2021 sont maintenus (pas d'augmentation pour la rentrée prochaine). Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-77

Convention de mise à jour du document unique. La Ville accepte que le Centre de Gestion du Bas-Rhin mette à disposition un technicien pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et des risques psychosociaux. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-78

Mise en place d'un règlement intérieur concernant la procédure des M.A.P.A. La Ville de Seltz souhaite se doter d'un règlement intérieur des marchés à procédure adaptée (M.A.P.A). Ce règlement sera un guide de l'achat public pour toutes les prestations passées en dessous des seuils de publicité et de mise en concurrence classique pour plus de transparence dans l'action des finances publiques. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-79

Règlement intérieur du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal accepte la mise en place d'un règlement intérieur pour la durée restante du mandat. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-80

Inscription de la parcelle N°568/52 section 43 au Livre Foncier. La parcelle cadastrée section 43 n° 568/52 lieudit HESSELBUSCH avec 2,69 ares est inscrite au nom de la Ville de Seltz. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-81

Mise à jour des tarifs des campings pour la saison 2020 Suite à l'épidémie du COVID-19 les campings sont restés fermés et l'ouverture tardive, le Conseil Municipal autorise la mise en place d'un nouveau tarif (70 € par emplacement caravane pour les deux mois de fermeture). Les tarifs précédents ne changent pas. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-82

Subvention association Socio-Culturelle. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 5.077 € à l'association Socio-Culturelle de Seltz. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-83

Mise en place d'une convention avec l'E.P.F. Le Conseil Municipal décide de demander à l'E.P.F d'Alsace d'acquiescer et de porter le bien situé à Seltz (Bas-Rhin), rue de l'Eglise, consistant en un terrain non-bâti, en vue d'y réaliser un parking desservant les commerces et services du centre-ville. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-84

Mise en place de la commission des impôts directs. Une commission communale des impôts directs composée est composée de neuf membres dans les communes de plus de 2 000 habitants. Cette commission se réunit à la demande du directeur départemental ou régional des finances

publiques ou de son délégué. Le Conseil Municipal propose une liste de commissaires. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-85

Fixation du taux d'imposition des impôts locaux. Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2020 soit 7.61 % pour la taxe foncière bâti, 31.30 % pour la taxe foncière non bâti et 12.17 % pour la contribution foncière des entreprises. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-86

Budget primitif 2020 cantine scolaire
Section de fonctionnement :
- Dépenses 103 398.40 €
- Recettes 103 398.40 €
Section d'investissement :
- Dépenses 5.000 €
- Recettes 5.000 €
Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2020. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-87

Budget primitif 2020 lotissement les Genêts
Section de fonctionnement :
- Dépenses 280 181.64 €
- Recettes 280 181.64 €
Section d'investissement :
- Dépenses 353 163.28 €
- Recettes 353 163.28 €
Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2020. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-88

Budget primitif 2020 Bâtiments sport et culture
Section de fonctionnement :
- Dépenses 141 300 €
- Recettes 141 300 €
Section d'investissement :
- Dépenses 24 091.89 €
- Recettes 24 091.89 €
Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2020. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-89

Budget primitif 2020 camping Salmengrund

Section de fonctionnement :

- Dépenses 143 250 €
- Recettes 143 250 €

Section d'investissement :

- Dépenses 392 353.23 €
- Recettes 392 353.23 €

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2020.

Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-90

Budget primitif 2020 camping Les Peupliers

Section de fonctionnement :

- Dépenses 464 044.65 €
- Recettes 464 044.65 €

Section d'investissement :

- Dépenses 363 523.53 €
- Recettes 363 523.53 €

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2020.

Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-91

Budget primitif 2020 budget Principal

Section de fonctionnement :

- Dépenses 3 613 497.89 €
- Recettes 3 613 497.89 €

Section d'investissement :

- Dépenses 2 615 027.64 €
- Recettes 2 615 027.64 €

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2020.

Adopté par 21 voix pour et 2 abstentions

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Délib. N° 2020-92

Désignation du secrétaire de séance. Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Madame Estelle DECKERT. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-93

Election des délégués pour les élections sénatoriales

Sont élus délégués :

1. M. Jean-Luc BALL
2. Mme Mylène HECK
3. M. Richard PETRAZOLLER
4. Mme Betty HOLTZMANN
5. M. Frédéric HEYD
6. Mme Anne-Caroline THIBAUT
7. M. Denis LOUX

Sont élus suppléants :

8. Mme Véronique NOWAK
9. M. Gilbert SCHMITT
10. Mme Estelle DECKERT
11. M. Patrice MOOG

Délib. N° 2020-94

Approbation du Procès-Verbal du 19 juin 2020

Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-95

Ouverture d'un compte dépôt de fonds auprès du Trésor Public

Le Conseil Municipal décide de la création d'un compte de dépôt de fonds auprès du Trésor Public pour la cantine scolaire de Seltz.

Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-96

Numérotation d'une habitation rue des Genêts

La parcelle 150 section 42 est numérotée 41, rue des Genêts.

Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-97

Versement d'une subvention exceptionnelle aux associations

Considérant le manque de trésorerie des associations locales suite à la pandémie de COVID-19 La Ville souhaite verser une subvention aux associations en fonction du nombre de membres par association.

Associations	Nombre de membres	Montant de la subvention
Football club de Seltz	328	3 280 €
Karaté club de Seltz	12	120 €
Association Ste Adélaïde	34	340 €
Club canin Saletio	63	630 €
Cigognes scrapeuses	15	150 €
Tennis Club	129	1 290 €
Handball club	255	2 550 €
Judo Club	107	1 070 €
Amis de la Haute-Vienne	70	700 €
Cercle St Etienne	17	170 €
Association du foyer	10	100 €
Saletio Danse	44	440 €
Basket club de Seltz	93	930 €
Pétanque club	28	280 €
MJC	15	150 €
Quilles club	30	300 €
Syndicat des apiculteurs	50	500 €
Ass. D'Seltzer Besebinder	20	200 €
Total		13 200 €

Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-98

Versement d'une subvention au football club de Seltz
Le football club de Seltz a effectué des travaux de rafraîchissement de ses installations et demande une aide financière.

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention pour un montant de 727 € au football club de Seltz. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2020-99

Versement d'une subvention au tennis club de Seltz
La Ville souhaite participer à l'entretien d'un terrain de tennis. Le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention pour un montant de 2 000 € au tennis club de Seltz. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-100

Vente de terrains communaux au niveau de la zone d'activité du Parc Rhéнан
Les Etablissements NONNENMACHER souhaitent se porter acquéreur de 3 parcelles d'un total de 1.29 ares au prix de 1.000 €/l'are pour l'implantation d'un commerce de restauration rapide. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-101

Contrat de maîtrise d'œuvre – Programme 2020 d'éclairage public. ES Services énergétiques a adressé un devis pour le programme d'éclairage public 2020 pour un montant de 19 308 € TTC. Cette maîtrise d'œuvre comprend en partie la route de Hatten, la route de Munchhausen, la route de Strasbourg ainsi que l'illumination place de la mairie. Le Conseil Municipal autorise le contrat de maîtrise d'œuvre. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-102

Recrutement d'agents non titulaires durant le mandat
La Ville pourra recruter des agents non titulaires de droit public et embaucher des contrats aidés à temps plein en fonction des besoins. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-103

Virement de crédits camping les Peupliers.
Suite à l'incendie au camping les Peupliers au mois d'octobre 2019, la commune vient de recevoir la facture pour le remplacement du Tableau Général Basse Tension d'un montant T.T.C de 40 191,36 € Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-104

Virement de crédits cantine scolaire. Suite à un décalage entre la mise en place de l'application Berger Levrault et la facture, il y a lieu d'effectuer un virement de crédit de 3.000 € pour la cantine scolaire. Adopté à l'unanimité

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020

Délib. N° 2020-105

Désignation du secrétaire de séance. Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Madame Estelle DECKERT. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-106

Approbation du Procès-Verbal du 10 juillet 2020. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-107

Vente de terrains au profit de la SARL de la Moder. Le Conseil Municipal autorise la vente de parcelles à la SARL de la Moder pour une superficie totale de 19.60 ares au prix de 210.000 €. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-108

Subvention fonds de solidarité rurale départementale – Ecole primaire. La Commune souhaite rénover l'école primaire de Seltz afin de la rendre plus fonctionnelle et a fait appel à un architecte pour réfléchir sur les améliorations pouvant être apportées. A ce jour, le coût d'objectif sur la réhabilitation de l'école primaire se chiffre à 670.000 € HT. Le dossier sera transmis au Conseil Départemental afin d'être inscrit au fonds de solidarité rural pour l'obtention d'une subvention. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-109

Subvention fonds de solidarité rurale départementale – Eclairage

public programme 2020.

La Ville demande la subvention du fonds de solidarité rurale du Conseil Départemental du Bas-Rhin à hauteur de 15 % avec un plafond maximum de 100.000 €. Les travaux consisteront à changer les ampoules en LED et à remplacer les mâts d'éclairage. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-110

Convention de mise à disposition par le Centre de Gestion. Suite à un arrêt maladie d'une ATSEM, un recrutement sera effectué pour l'école maternelle de Seltz pour la période couvrant l'arrêt maladie actuel de l'employée communale. Le Centre de Gestion du Bas-Rhin, dans le cadre de la mise en place d'une convention, met à disposition un agent afin de répondre aux besoins de la collectivité pour une période déterminée. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-111

Demande de numérotation route de Strasbourg
Suite au courrier d'un habitant demandant la numérotation de son nouveau domicile, Monsieur le Maire propose de lui attribuer le n° 13 route de Strasbourg. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-112

Demande de numérotation route de Strasbourg. Suite à des échanges de mails demandant la numérotation de logements route de Strasbourg, des logements sont numérotés de 18B à 18F. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-113

Protocole d'accord de l'aire de jeux. Suite à des malentendus au niveau de l'aire de jeux, la Commune de Seltz a engagé une conciliation auprès du tribunal de Strasbourg. Un accord a été trouvé avec la mise en place d'un protocole d'accord. Adopté à l'unanimité



Compte tenu de la situation sanitaire, les réunions du Conseil Municipal ont lieu à l'Espace Sportif de la Sauer

Délib. N° 2020-114

Demande de subvention dossier INTERREG (Région Grand Est)
Le projet de la Promenade du Rhin d'un montant de 686 512.19 € HT est subventionné à raison de 50 % par les fonds européens et à hauteur de 45.200 € par l'agence de l'eau Rhin Meuse.
Monsieur le Maire souhaite demander auprès de la Région Grand Est une participation financière sur les fonds « cadre de vie de proximité ». Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-115

Délibération de principe concernant la maîtrise d'œuvre du programme INTERREG – Promenade du Rhin pour la mise en place de gradins au niveau du Rhin
Dans le cadre du projet INTERREG « Promenade du Rhin » la Commune de Seltz souhaite mettre en place des gradins au niveau des berges. Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal l'autorise à signer un contrat de maîtrise d'œuvre pour ce projet. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-116

Subvention association « Guerres historiques ». L'association « Guerres historiques » nettoie depuis 3 ans les tumuli dans la forêt de Seltz et cela à titre gratuit. Pour les remercier de ce service rendu, la Commune souhaite leur verser une subvention d'un montant de

300 €. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-117

Subvention licences jeunes (Tennis). Conformément à la politique d'accompagnement des associations locales concernant les licences jeunes, la Ville de Seltz participe à hauteur de la subvention accordée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin. Le Conseil Départemental du Bas-Rhin accorde une subvention de 320 € pour 44 licenciés jeunes, la Ville souhaite apporter un soutien financier identique. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-118

Echange de terrain avec la société Intershare SAS
La Ville et la société Intershare SAS procèdent à un échange afin qu'ils puissent clôturer leur parcelle. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-119

Procédure de défrichement d'une parcelle communale soumise au régime forestier
Le Conseil Municipal décide de poursuivre les procédures pour la création par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle d'un bassin de rétention rue de la Forêt à Schaffhouse et d'un déversoir d'orage rue du Couvent à Seltz. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-120

Amortissement des fonds de concours - rond-point entrée de Seltz. Dans le cadre de la mise en place du nouveau giratoire à l'entrée de Seltz, il y a lieu de payer le solde à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin de 194 727.98 € sous forme de fonds de concours. Ce montant sera amorti sur une durée de 15 ans de manière linéaire. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-121

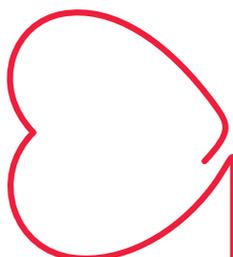
Subvention école primaire (achat de téléphones)
Une subvention d'un montant de 134 € est accordée à l'école primaire pour l'acquisition d'un téléphone fixe et d'un mobile. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-122

Subvention école primaire – classe de neige. La Ville accorde une subvention pour une classe de neige à hauteur de 1.100 €. 3 classes (55 élèves) sont parties du 20 au 24 janvier 2020 et du 2 au 6 mars 2020. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2020-123

Subvention « Les Restaurants du Cœur ». Suite au courrier des Restaurants du Cœur, la Commune souhaite verser une subvention d'un montant de 150 €. Adopté à l'unanimité



21 JUIN

Fête de la musique inédite

Filmée et retransmise sur la page Facebook de la commune
Merci aux artistes Tomas Garcia, Dino Augello, Norbert Trabold, Jean-François Kraemer.
Merci à Geoffrey Kraemer pour la partie technique, merci Christophe Ebele pour les vidéos.



28 JUIN

Une cigogne pour symboliser l'amitié franco-allemande

Un jeune cigogneau est né (pendant le confinement) dans la commune de Leimersheim. Ce jeune cigogneau ayant une maman alsacienne et un papa allemand, a été baptisé "Au Coeur de Seltz" afin de marquer l'amitié franco-allemande entre nos deux communes. Le Maire allemand Matthias Schardt a remis l'acte de naissance à notre Maire Jean-Luc Ball. Ceci est un geste symbolique pour démontrer que la nature, elle, ne connaît pas de frontières. Les deux Maires souhaitent que ces dernières semaines ne restent plus qu'un mauvais souvenir et espèrent de tout coeur que les frontières de nos deux pays ne seront plus jamais marquées telles qu'elles l'ont été en cette période de crise sanitaire. Moment convivial très apprécié. Danke für diese schöne Geste und Euer Besuch hier in Seltz.



13 JUILLET



Soutien aux associations

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 10 juillet autour du Maire Jean-Luc Ball. 13 points étaient à l'ordre du jour, dont une proposition de versement d'une subvention exceptionnelle à nos associations pour adoucir le manque à gagner lié à la crise sanitaire. Cette subvention „covid“ a été votée à l'unanimité. Elle sera versée aux associations prochainement. L'adjoint aux associations, Gilbert Schmitt, a fait appel à chacune d'entre elles, afin d'avoir toutes les informations nécessaires.



Fête Nationale

Cérémonie en comité restreint sur la place de la mairie.

Un dépôt de gerbe a été effectué par le Maire Jean-Luc Ball, ses adjoints Gilbert Schmitt et Frédéric Heyd, le président de l'UNC locale M. Aloyse Deck ainsi que le porte-drapeau de l'UNC M. Fernand Martzolf.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

14 JUILLET



Basketball

Open Tour du Bas Rhin 3x3 Basketball dans la cour du Collège Charles de Gaulle à Seltz.

23 AOÛT

Dépistage

Dépistage à la maison des associations (gare). Avec tests gratuits et résultats immédiats de diabète et de tension réalisés par des professionnels de santé. POUR INFO, sur 141 tests, tous ont été négatifs.



11
SEPTEMBRE

13
SEPTEMBRE



125^{ème} anniversaire du pont de Beinheim/ Wintersdorf

En présence d'élus des deux côtés du Rhin. Présence du Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin Frédéric Bierry.

21
SEPTEMBRE



Incivilités

Les agents de la commune interviennent tous les jours afin de maintenir notre Commune propre, mais sont malheureusement confrontés aux incivilités qui dégradent notre cadre de vie. Ces déchets sont inadmissibles ! Notre nature souffre et ressemble à une grande poubelle. Nous le déplorons !!

24
SEPTEMBRE

Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire de produits frais et locaux, c'est à partir du 24 septembre de 16h à 19h sur la place de la mairie, et dorénavant tous les jeudis. À cette occasion, un autre stand sera mis en place, celui de GO SALETIO, la course contre le cancer, qui pour cause de crise sanitaire, a été annulée.

Gilbert Schmitt, organisateur de cette course depuis 2017, espère pouvoir récolter, au profit de l'association Cœur des Sables, des fonds nécessaires à la tenue des ateliers de bien-être installés à Seltz pour les personnes malades d'un cancer ou en rémission. Une urne a été mise en place sur le stand Go Saletio jusqu'à fin octobre.



28
SEPTEMBRE



Bonne retraite Doris !

Doris Albrecht, employée à la commune de Seltz depuis 1997 (gestion du cimetière les premières années, agent à la cantine scolaire et gestionnaire de la MLC), part en retraite, bien méritée, le 30 septembre. Le maire Jean-Luc Ball, le premier adjoint Richard Pétrazoller et le directeur des services Pascal Lengert n'ont pas manqué de rendre visite à Doris à la cantine scolaire une dernière fois. Doris a été mise à

l'honneur avec un discours du maire, et un cadeau de la part de la commune lui a été remis. Salut DORIS et très bonne retraite !

In Memoriam de Benjamin Steinmann

Ce matin, en Mairie de Seltz, nous avons eu le plaisir d'accueillir Benjamin Steinmann, réalisateur du Film "IN MEMORIAM". Une date de diffusion de son premier long métrage à Seltz a été retenue, celle du 8 mai 2021. Benjamin Steinmann est en train de réaliser son deuxième film. Il a eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises Robert Lang (06.09.1922 - 8.05.2019), et s'est inspiré des témoignages du seltzois pour la réalisation de son second film. Très belle rencontre ce matin entre Benjamin Steinmann, le Maire Jean-Luc Ball et Mylène Heck.



Photo Val Orel Photographe

2
OCTOBRE

À la médiathèque de Seltz

Ce matin, parents et enfants se retrouvaient pour écouter les histoires lues par Raphaël sur le thème de l'automne. C'est ensuite Emmanuel Witter qui a présenté une animation scientifique pour découvrir les secrets du papier.



7
OCTOBRE



Le marché hebdomadaire de Seltz et communes voisines dans Rund um

Le marché hebdomadaire de Seltz et communes voisines. Rendez-vous ce soir sur France 3 Alsace dans l'émission Rund um à 18h50 Interview avec le Maire Jean-Luc Ball.

13
OCTOBRE

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉE

J'ai beau être casanière, j'apprécie énormément de suivre l'actualité de notre Commune via la page Facebook. Cet outil a dynamisé la présentation des événements passés ou à venir.

**Pour le cœur de Seltz,
Christophe Ebele et
Mylène Heck
2571 abonnés**



GRANDS ANNIVERSAIRES



1 août	Claude SINDONINO	81 ans
7 août	Charlotte HAAR	93 ans
8 août	Jeannine SCHUMACHER	83 ans
10 août	Rose BLETZACKER	82 ans
11 août	Joseph FOLTZ	81 ans
16 août	Irma LEIBEL	88 ans
22 août	Alice JOERGER	83 ans
23 août	Marie LENHARD	88 ans
24 août	Berthe KRAUTH	86 ans
26 août	Monique STEMPFER	87 ans
29 août	Claude BUR	84 ans
30 août	Colette ROTH	82 ans
31 août	Madeleine KERN	87 ans
1 septembre	Madeleine MARBACH	85 ans
1 septembre	Robert ZERR	81 ans
5 septembre	Bernadette KRAST	85 ans
11 septembre	Aimé Antoine SPANGENBERGER	88 ans
12 septembre	Thérèse FREISS	89 ans
18 septembre	Pierre ZOLLER	84 ans
22 septembre	Jeanne SENE	98 ans
22 septembre	Anny WAHL	81 ans
27 septembre	Raymond DECK	91 ans
28 septembre	Maximo GARCIA	87 ans
3 octobre	Marie ROYER	94 ans
4 octobre	Marcel SCHMITT	80 ans
8 octobre	Anne GROSS	82 ans
9 octobre	Lucien FREISS	88 ans
10 octobre	Madeleine GOEPP	93 ans
10 octobre	Bienvenida RUIZ	85 ans
11 octobre	Marie-Anne SUTTER	99 ans
11 octobre	Robert WALLIOR	84 ans
13 octobre	Camille RIEGER	80 ans
14 octobre	Odile SPANGENBERGER	90 ans
20 octobre	Georgette SCHALL	83 ans
20 octobre	René HECK	82 ans
21 octobre	André KUTTRUFF	86 ans
25 octobre	Joseph LEHNE	81 ans
30 octobre	Auguste SCHNEIDER	89 ans

NAISSANCES

Eloi Michel Bernard LAMBIN
né le mercredi 29 avril 2020 à Wissembourg
Fils de Mathieu LAMBIN et de Jenny SCHIMPF

Antoine HAAR
né le samedi 16 mai 2020 à Wissembourg
Fils de Loan HAAR et de Anaïs JAEGER

Silas PFIFFERLING
né le mercredi 3 juin 2020 à Wissembourg
Fils de Mathias PFIFFERLING et de Rachel GABEL

Emilia Marie FITTERER
née le lundi 29 juin 2020 à Wissembourg
Fille de Yves FITTERER et de Carina DREIXLER

Ana Sophie Cécile RIBEIRO
née le mardi 7 juillet 2020 à Haguenau
Fille de Pierre-Emmanuel RIBEIRO
et de Anne-Sophie BOULY

Martin William EYER
né le jeudi 13 août 2020 à Haguenau
Fils de Mathieu EYER et de Rébecca CHAOU

MARIAGES



22 août 2020
Solen EBELE et Thomas HEINTZ



5 septembre 2020
Clarisse DIETZ et Michael DANIEL



DÉCÈS

Anita Christiane MEYER née FRIEDMANN - 57 ans (28/05)
Berthe Eugénie ZIFFEL née FISCHER - 92 ans (28/06)
Brigitte PILOT - 58 ans (03/07)
Albert Mathieu MEISS - 91 ans (04/07)
Odile Nicole SCHOENENBERGER née JOERGER - 67 ans (05/07)
Albert Joseph MARBACH - 80 ans (05/07)
Charles Alfred SCHNEIDER - 82 ans (06/07)
Rosalie LEHNÉ née GABEL - 86 ans (14/07)

Clément Aloyse SCHEHR - 54 ans (22/07)
Viviane Marie Henriette KELLER née CLANET - 75 ans (14/09)
Jean Paul CHRIST - 83 ans (21/09)
Denise CAROLI née LIEBGOTT - 82 ans (03/10)
Frédérique KNOBLOCH née RINCKEL - 92 ans (04/10)
Jacqueline Irène GRIES née HAMM - 91 ans (05/10)
Jeanne Marie Louise WELTER née KERNER - 96 ans (14/10)
Marie-Rose WAHL - 74 ans (20/10)

SE SOUVENIR - Seltz avant/après

LE PONT DE BEINHEIM



Le pont construit en 1895. Source photos : André Périé - SNCF - Médiathèque



2020

